

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

REGION DE...SIKASSO.....

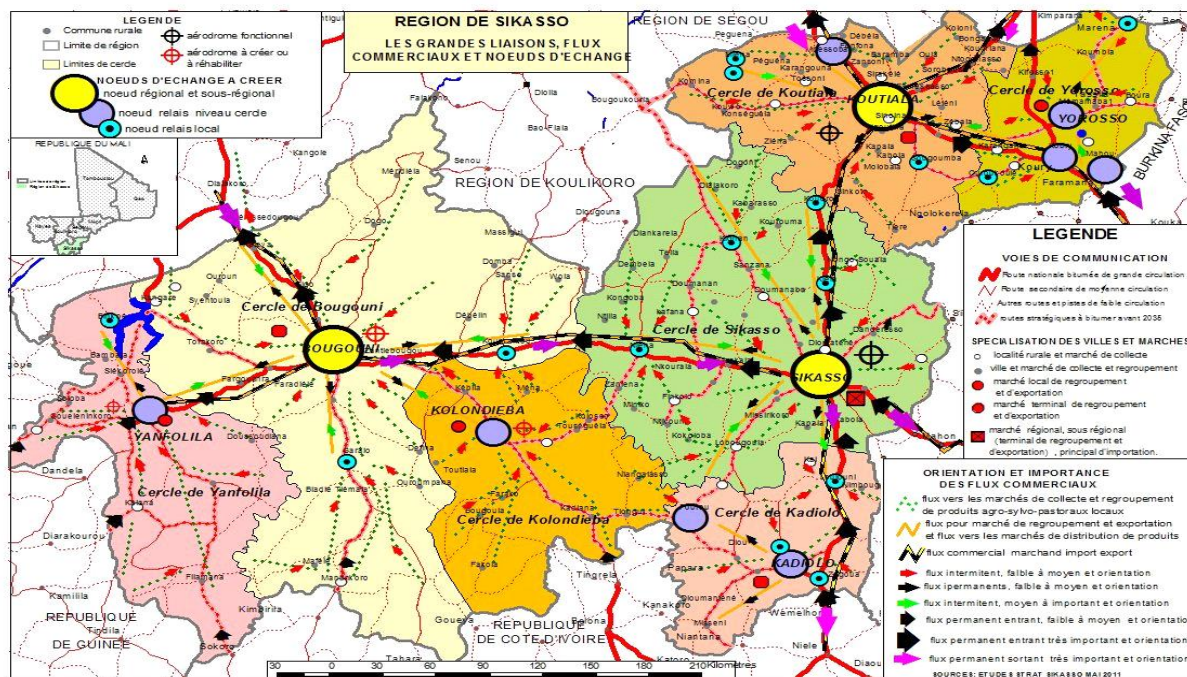
CABINET DU GOUVERNEUR

COMITE REGIONAL DE COORDINATION, D'ORIENTATION,
ET DE SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT (CROCSAD)

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



**RAPPORT REGIONAL 2020 DE MISE EN ŒUVRE DU
CADRE STRATEGIQUE POUR LA RELANCE ECONOMIQUE ET LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DU MALI
CREDD (2019-2023)**



SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	6
RESUME EXECUTIF	8
INTRODUCTION	9
PRESENTATION DE LA REGION	10
I. AXE STRATEGIQUE 1: CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE ET AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE	12
Objectif global 1.1. Consolider la démocratie malienne	12
OS 1.1.1 : Reforme les institutions et renforcer la démocratie	12
OS 1.1.2 : Renforcer la citoyenneté et le civisme	12
Objectif global 1.2. Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable	13
OS 1.2.1: Moderniser l'Administration publique	13
OS 1.2.2 : Renforcer le système de planification et de gestion du développement	13
OS 1.2.3 : Gérer efficacement les finances publiques et lutter contre la corruption et la délinquance financière	14
OS 1.2.4 : Assurer une gestion transparente des affaires foncières	14
OS 1.2.5 : Renforcer le partenariat pour le développement durable	14
Objectif global 1.3. Renforcer la décentralisation	15
OS 1.3.1 : Améliorer la gouvernance locale	15
OS 1.3.2 Assurer la mise en œuvre diligente de la charte de la déconcentration des services de l'Etat et accélérer le transfert des compétences et des ressources	15
OS 1.3.3 : Promouvoir les économies régionales et locales	15
Objectif global 1.4. Promouvoir l'Etat de droit	16
OS 1.4.1 : Accroître la qualité de la justice et en faire un instrument de garantie de la paix sociale	16
OS 1.4.2 : Garantir les droits fondamentaux des citoyens	17
OS 1.5.1 : Mettre en place le cadre intentionnel du dialogue social	17
OS 1.5.2 : Renforce les capacités des acteurs du dialogue social	17
OS 1.5.3 : Créer les conditions d'une représentativité des syndicats	17
II. AXE STRATEGIQUE2 : RESTAURATION DE LA PAIX, DE LA SECURITE ET RENFORCEMENT DU VIVRE ENSEMBLE	17
Objectif global 2.1. Restaurer la paix et assurer la sécurité des personnes et des biens	17
OS 2.1.1 : Appliquer de manière consensuelle l'Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger	17
OS 2.1.2 : Assurer la protection des citoyens et prévenir et gérer les conflits intercommunautaires en vue d'améliorer la cohésion sociale	17
Objectif global 2.2. Lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent	18
OS 2.2.1 : Détecter, évaluer et éliminer toutes les conditions propices au développement du terrorisme, de la radicalisation et de l'extrémisme violent	18
OS 2.2.2 : Lutter contre l'impunité et poursuivre tous les auteurs et complices de crimes d'extrémisme violent et de terrorisme	18
OS 2.2.3 : Apporter des réponses justes, proportionnées et diligentes en cas d'attaque terroriste ou d'actes d'extrémisme violent	18

III. AXE STRATEGIQUE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE	18
Objectif global 3.1. Créer un environnement favorable à la diversification de l'économie et à une croissance forte et inclusive	18
OS 3.1.1 : Renforcer la stabilité du cadre macroéconomique	18
OS 3.1.2 : Promouvoir le secteur privé et améliorer le climat des affaires	23
OS 3.1.3 : Promouvoir une croissance réductrice de la pauvreté et des inégalités	23
Objectif global 3.2. Promouvoir un secteur agricole durable, moderne et compétitif	23
OS 3.2.1 : Promouvoir la productivité et la compétitivité de l'agriculture	23
Les réalisations cumulées en surveillance et lutte contre l'ensemble des ravageurs en 2020 ont concerné :	24
• la prospection de 102 556 ha sur une prévision de 110 563 ha soit un taux de réalisation 93% contre 168 325 ha en 2019 ;	24
• le traitement de 60 665 ha sur une prévision de 108 274 ha soit un taux de réalisation de 56% contre 80 101 ha en 2019. Les traitements représentent 94% des infestations.	24
OS 3.2.2 : Accroître la contribution de l'élevage à la croissance et à la réduction de la pauvreté	25
OS 3.2.3 : Accroître la contribution de la pêche à la croissance et à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	27
OS 3.2.4 : Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle	28
Objectif global 3.3. Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois	29
OS 3.3.2 : Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur	30
OS 3.3.3 : Développer les autres secteurs porteurs de croissance	31
Objectif global 3.4. Promouvoir les valeurs et infrastructures culturelles favorables à la création de richesse	35
OS 3.4.1 : Concevoir, mettre en place et opérationnaliser le référentiel africain de la gouvernance culturelle (ou baromètre de performance culturelle)	35
OS 3.4.2 : Concevoir et vulgariser la charte nationale du vivre ensemble, de la culture de la paix et de la cohésion social	35
OS 3.4.3 : Stimuler les marchés intérieurs et extérieurs de la culture pour faire de la consommation des produits et services culturels une source d'emplois et de revenus durables	35
OS 3.4.4 : Développer les infrastructures susceptibles d'accroître l'attractivité de l'offre des biens et des services de consommation culturelle	35
Objectif global 3.5. Développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production	36
OS 3.5.1 : Développer et améliorer l'efficacité des infrastructures de transport	36
OS 3.5.2 : Répondre aux besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût	38
OS 3.5.3 : Promouvoir l'économie numérique	39
OS 3.5.4 : Accroître la contribution du secteur financier à la croissance économique à travers une meilleure inclusion financière	39
Objectif global 3.6. Mettre en place et développer un partenariat et une stratégie de financement du développement	39
OS 3.6.1 : Renforcer la mobilisation de ressources internes et externes	39
OS 3.6.2 : Mettre en œuvre une stratégie efficace d'endettement public	39
IV. AXE STRATEGIQUE 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	39
Objectif global 4.1. Garantir un environnement sain	39
OS 4.1.1 : Promouvoir une gestion décentralisée et participative des ressources naturelles renouvelables	39
OS 4.1.2 : Favoriser l'utilisation des technologies innovantes respectueuses de l'environnement	40

OS 4.1.3 : Améliorer le cadre de vie des populations -----	41
Objectif global 4.2. Renforcer la résilience au changement climatique -----	43
OS 4.2.1 Renforcer les capacités de prévention et de gestion des risques et des catastrophes naturels -----	43
OS 4.2.2 : Améliorer la capacité d'adaptation des populations et la résilience des systèmes -----	43
V. AXE STRATEGIQUE 5 : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN -----	43
Objectif global 5.1. Contribuer à l'amélioration de l'état de santé et du bien-être de la population malienne en vue d'une accélération de la transition démographique -----	43
OS 5.1.1 : Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile ----	43
OS 5.1.2 : Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles et non-transmissibles, aux modes de vie et aux conditions de travail et renforcer la lutte contre le VIH –Sida -----	44
OS 5.1.3 : Augmenter l'offre et l'utilisation de services et produits de santé de qualité fournis par des ressources humaines qualifiées et équitablement répartis sur l'ensemble du territoire -----	46
Objectif global 5.2. Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel-----	46
OS 5.2.1: Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants-----	46
OS 5.2.2 : Promouvoir un accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous-----	47
OS 5.2.3 : Renforcer la qualité de la gestion du système éducatif et de ses ressources -----	48
Objectif global 5.3 : Assurer l'accès universel aux services de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement à l'horizon 2030 -----	48
OS 5.3.1 : Satisfaire durablement les besoins en eau potable, en quantité et en qualité, d'une population en croissance et d'une économie en développement-----	48
OS 5.3.2 : Satisfaire les besoins réels en assainissement tant en quantité qu'en qualité des populations par leur implication significative en veillant à l'équité inter et intra régionale -----	48
OS 5.3.3 : Améliorer la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement -----	48
Objectif global 5.4. Créer les conditions de réalisation de l'autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille-----	48
OS 5.4.1 : Renforcer la participation des femmes et des jeunes dans les activités socioéconomiques.-	48
OS 5.4.2 : Assurer à l'enfant, à la femme et à la famille la pleine jouissance de leurs droits-----	49
OS 5.4.3 : Renforcer le système de protection de l'enfant contre la violence, l'abus, l'exploitation et la négligence -----	49
Objectif global 5.5. Mieux gérer la croissance démographique et la migration afin qu'elles contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement durable du pays -----	49
OS 5.5.1 : Intégrer la problématique démographique dans la conduite des politiques, stratégies, programmes et projets de développement pour la capture du dividende démographique -----	49
OS 5.5.2 : Mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement -----	49
OS 5.5.3 : Mettre en place un système de gestion approprié des questions migratoires-----	49
Objectif global 5.6. Mieux encadrer l'urbanisation pour en faire un facteur moteur de la croissance économique et du développement-----	49
OS 5.6.1 : Accroître la qualité de vie dans les villes et saisir cette opportunité pour créer des emplois-	49
OS 5.6.2 : Favoriser l'accès à un habitat décent et faire du développement urbain une source d'innovation-----	50
Objectif global 5.7. Promouvoir la protection sociale pour prévenir la vulnérabilité et l'exclusion sociale	50
OS 5.7.1 : Etendre la protection sociale à tous -----	50
OS 5.7.2 : Etendre la solidarité et lutter contre l'exclusion sociale-----	52
Objectif global 5.8. Développer les activités physiques et sportives au Mali -----	54

OS 5.8.1 : Promouvoir la gouvernance administrative, organisationnelle des structures et renforcer le cadre juridique et réglementaire	54
OS 5.8.2 : Assurer le développement des infrastructures, des disciplines sportives et accroître les compétences des ressources humaines	54
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	54

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADR : Agence de Développement Régional
ANASER : Agence Nationale de Sécurité Routière
ANICT : Agence National d'Investissement des Collectivités Territoriales
APD : Avant-projet détaillé
ASACO : Association de Sante Communautaire
AGR : Activité génératrice de revenu
ANAM : Agence Nationale d'Assistance Sociale
ATPC : Assainissement total piloté par les communautés
BSI : Budget Spécial d'Investissement
CMSS : Caisse Malienne de Sécurité Sociale
CPNR : Consultation Prénatale
CETI : Couloir Economique Transfrontalier Inclusif
CREDD : Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CROCSAD : Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CPS : cellule de Planification et de Statistique
DGE : Délégation Générale aux Elections
DRACPN : Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DRCCC : Direction Régionale du Commerce, de la Concurrence et de la Consommation
DREF : Direction Régionales des Eaux et Forêts
DREFP : Direction Régionale de l'emploi et de la Formation Professionnelle
DRPCR : Demandes de renseignements et de prix à compétition restreinte
DRPCO : Dossiers de demandes de renseignements et de prix à compétition Ouverte.
DRPSIAP : Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
DRDSES : Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire
DRTH : Direction Régionale du Tourisme et de l'Hôtellerie
DGE : Délégation générale aux Elections
DGI : Direction Générale des Impôts
DNGM : Direction Nationale de la Géologie et des Mines
DRI : Direction Régionale des Impôts/Direction Régionale des Industries
DRCF : Direction Régionale du Contrôle Financier
DRPIA : Direction Régionale des Production et Industries Animales
DNP : Direction Nationale de la Pêche
DRP : Direction Régionale de la Pêche
DRS : Direction Régionale de la Santé
DRTTF : Direction régionale de Transports Terrestres et Fluviaux
DRR : Direction régionale des Routes
EMOP : Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
EIES : Etude d'Impact Economique et Social
FAFE : Fonds d'Appui à l'Automation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant
FESTIA : Festival International D'Ici et D'Ailleurs
FDD : Fonds de Développement Durable
FERASCOM : Fédération régionale des Associations de Santé communautaire
GDRN : Gestion Durable des Ressources Naturelles
Ha : Hectare

Hbt : Habitant
HIMO : Haute intensité de main d'œuvre
IHPC : indice Harmonisé des Prix à la Consommation
JCC : journées locales de vaccination
JRT : Journée de la rentrée touristique
MATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MEF : Ministère de l'Economie et des Finances
Nbre : Nombre
OHADA : Organisation pour l'Harmonisation des Droits des Affaires en Afrique
ODD : Objectifs du Développement Durable
PAAR : Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale
PAG : Plans d'Aménagement et de Gestion
PCI : Programme de Comparaison Internationale
PF : Planification familiale
RAMED : Régime d'Assistance Médicale
RCI : République de la Côte d'Ivoire
RGPH : recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN : Route Nationale
RSU : Registre Social Unifié
SEC : Soins essentiels dans la Communauté
SIAN : Semaine d'intensification des activités de nutrition
SIGTAS : Système Intégré de Gestion des Taxes et Assimilées
SRATHO : Schéma Régional d'Aménagement touristique et Hôtelier
SYNACOR : Syndicats et Associations des Chauffeurs et Conducteurs Routiers et la Société Coopérative
SYNAC : Syndicat National des Administrateurs Civils
SYLTMAT : Syndicat Libre des Travailleurs du Ministère de l'Administration Territoriale
SYNTRAC : Syndicat Nationale des Travailleurs de Collectivités
TTC : Toutes Taxes Confondues
UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

RESUME EXECUTIF

Le bilan de mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) de l'année 2020 dans la région de Sikasso a enregistré des résultats encourageants pour l'atteinte des objectifs du CREDD (2019-2023) et de ceux des Objectifs du Développement Durable (ODD 2035).

Le présent rapport traite du bilan de mise en œuvre du CREDD 2019-2023 avec un focus sur les résultats phares par axe stratégique en 2020, les difficultés rencontrées, les solutions envisagées, les perspectives et de formuler de nouvelles recommandations pour l'année 2021.

Certaines difficultés ont été relevées entre autres : le délai trop court pour la collecte des informations, l'insuffisance de données à cause des effets du COVID qui ont impacté négativement les activités des structures régionales.

INTRODUCTION

Après réception de la lettre circulaire du Ministre de l'Economie et des Finances relative à la tenue de la revue, le Gouvernorat de la région de Sikasso avec l'appui de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) et de l'Agence de Développement Régional (ADR) s'est attelé à l'élaboration du rapport régional de mise en œuvre du CREDD 2019-2023 à travers : la lettre N°20201-073/GR-CAB-SIK du 21 juin 2021 adressée à tous chefs de services régionaux pour la collecte des données; la mise à disposition des canevas de collecte de données auprès des structures techniques.

Le présent rapport validé en session ordinaire du CROCSAD le 23 Août 2021 est articulé autour des éléments suivants :

-  Le résumé exécutif
-  L'introduction ;
-  La présentation de la région ;
-  Le bilan de mise en œuvre par axe ;
-  Les conclusions et recommandations

PRESENTATION DE LA REGION

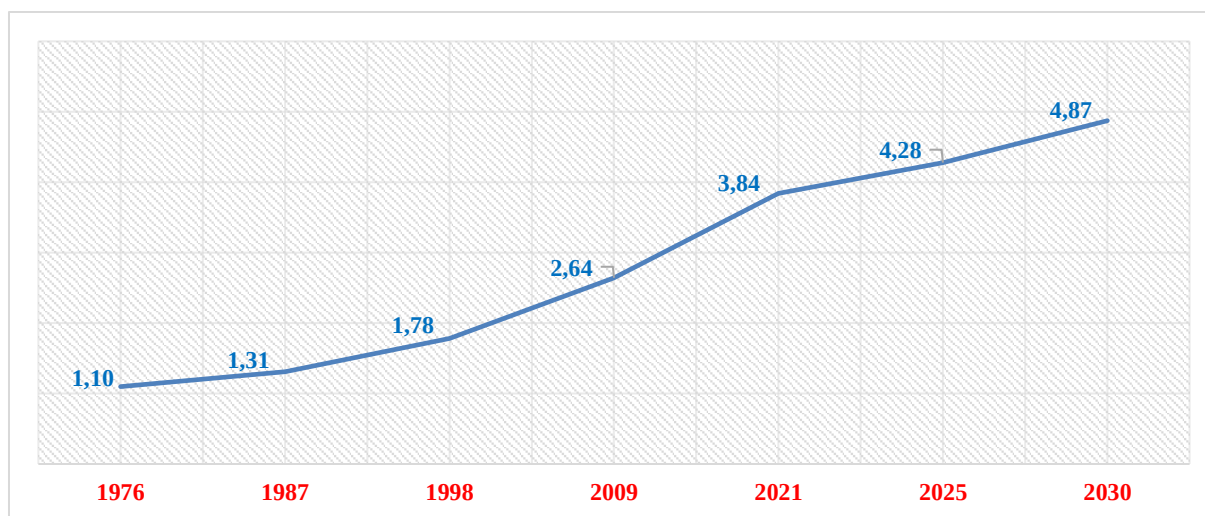
Troisième Région administrative du Mali, Sikasso est située au Sud du territoire national. Elle est limitée au Nord par la Région de Ségou, au Sud par la République de Côte d'Ivoire, à l'Ouest par la République de Guinée, à l'Est par la République du Burkina Faso et au Nord-ouest par la Région de Koulikoro. Elle a une superficie de 71.790 km² soit 5,8 % du territoire national et compte 7 cercles (Sikasso, Bougouni, Kadiolo, Kolondièba, Koutiala, Yanfolila et Yorosso) ; 3 communes urbaines (Sikasso, Bougouni, Koutiala), 144 communes rurales et 1.910 villages.

Le Sud de la Région est plus accidenté que le Nord. Le Mont Kokoum situé dans le cercle de Bougouni est le point le plus élevé à 800 m d'altitude. Le point le plus bas se trouve entre Kalédougou et Tébéré (Cercle de Yorosso) à 303 m d'altitude.

De vastes plaines inondées s'étendent du Nord au Nord-Ouest et sont propices à la culture du riz. Dans certains Cercles, des formations rocheuses souvent déchiquetées par l'érosion rompent l'uniformité du paysage. La Région de Sikasso est arrosée par cinq (05) importants cours d'eau qui sont : le Sankarani, le Bagoé, le Baoulé, le Banifing, le Wassoulou Ballé. Certains sont permanents et navigables. On note l'existence de deux lacs naturels (Katiorniba et Kambo) et des eaux souterraines alimentées par trois types de nappes (nappes aquifères, nappes artésiennes et nappes phréatiques).

La Région est peuplée de **3 736 267 habitants (2020)**, soit **18,2%** de la population malienne. Elle est composée de Senoufou, de Minianka, de Bambara, de Peulh, etc.

Figure 1 : Evolution de la Population de la région de 1976 à 2030 (en million d'habts).



Zone agro-sylvo-pastorale et halieutique par excellence, la Région de Sikasso tire l'essentiel de sa richesse du secteur primaire. Le secteur primaire (l'Agriculture, Pêche et élevage) occupe 70,1% de la population contre 7,5% pour l'industrie et 9,4% pour le service (Source DRPSIAP). L'Agriculture est basée essentiellement sur les cultures céréalières notamment le maïs, le sorgho, le mil etc... La production céréalière toutes spéculations confondues est estimée à **2 822 194 tonnes** en 2020 contre **2 911 549 tonnes** en 2019. Quant au coton qui constitue la principale culture de rente, la production totale est estimée à **26 233 tonnes** en 2020/2021 contre **421 500 tonnes** en 2019/2020. Les superficies emblavées sont de 34 748 ha.

L'Elevage comme la plupart des autres activités du primaire souffre d'un manque de valorisation. Avec 16% du cheptel national, Sikasso est la 2ème Région d'élevage du Mali. Le cheptel est estimé à **2 091 039** de bovins, **1 224 763** d'ovins, **1 277 785** de caprins et **43 085 904** de volaille.

La Pêche est surtout pratiquée le long des fleuves Bagoé, Bafing, Baoulé et Sankarani. La filière comprend 500 000 acteurs repartis dans plusieurs maillons qui sont l'approvisionnement, la production, la récolte et la transformation/commercialisation. La production est estimée à **5 620 tonnes** en 2020 contre **7 570 tonnes** en 2019.

L'exploitation forestière occupe une frange importante de la population

Bien que pourvoyeuse de matières premières (agricoles, élevage, pêche), les activités du secteur secondaire ne sont pas développées. Cent quatre-vingt-quinze (195) entreprises industrielles et unités de transformation ont été suivies en 2020.

L'activité dans ce secteur est dominée par les sociétés minières sont SYAMA, MORILA, KALANA, FABOULA GOLD (WASSOUL'OR), KOMANA, SOMIFI et de NAMPALA.

La production est estimée à 15 787,37 kg d'or en 2020 contre 18 144,454 Kg en 2019.

Au plan du tourisme, la Région de Sikasso possède un potentiel touristique considérable. Les sites touristiques concernent les sept cercles et sont au nombre d'une trentaine. La région possède 57 établissements hôteliers totalisant 1084 chambres avec 1194 lits en 2020.

La région abrite un grand nombre de manifestations culturelles à caractère touristique dont la plus médiatisée est aujourd'hui le festival « Triangle de Balanfon ».

La ville de Sikasso joue un rôle de plaque tournante. Sa proximité et sa facilité d'accès fait d'elle une ville qui se spécialise dans l'organisation des séminaires et des rencontres et cela constitue un atout pour le développement du tourisme. Au total la région compte 60 sites touristiques en 2020 Les emplois créés sont estimés à 215.

Selon l'EMOP 2020, l'indice de pauvreté de la région de Sikasso est de 70, 2% en 2020 contre 71,9 % en 2019, soit une baisse de 1,7%. La profondeur de la pauvreté est de 26,6 pour la région contre 27,4% en 2019. Quant à la sévérité, elle est de 12,4 % contre 13,1 % en 2019.

I. AXE STRATEGIQUE 1: CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE ET AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE

Objectif global 1.1. Consolider la démocratie malienne

OS 1.1.1 : Reforme des institutions et renforcer la démocratie

En exécution des dispositions de la loi N°2018-014 du 23 avril 2018 portant loi électorale, l'opération de révision annuelle des listes électorales a démarré le 1er octobre 2020 et a donné les résultats provisoires suivants :

Cercles	Electeurs DGE	Transferts	Radiations	Validations	Electeurs DGE 2021	Bureaux de vote
Bougouni	224.395	405	651	1.715	225.721	-
Kadiolo	118.751	267	428	749	118.432	332
Koutiala	305.692	646	1.421	1.282	306.131	744
Kolondiéba	99.861	93	294	131	99.791	-
Sikasso	376.908	1.220	2.734	2.544	377.049	1.086
Yanfolila	106.453	319	445	475	106.802	-
Yorosso	99.959	37	593	284	99.687	257
Total	1.332.019	2.987	6.566	7.180	1.333.613	

La gestion des cartes NINA et des électeurs biométriques constitue l'une des tâches permanentes des Sous-préfets. Suite au Message RAT N°037/MATD-SG-DGAT du 05 mars 2019, les cartes d'électeur biométriques et NINA non retirées auprès des Sous-préfets ont été acheminées au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

Cercles	Cartes reçues	Distribuées	Restantes	Taux %
Bougouni	222.281	169.490	52.791	76,25
Kadiolo	118.004	85.029	32.975	72,06
Koutiala	297.658	218.416	79.242	73,38
Kolondiéba	99.661	79.033	17.031	79,30
Sikasso	374.090	261.381	112.709	69,87
Yanfolila	106.963	87.082	19.881	81,41
Yorosso	99.675	85.833	13.842	86,11
Total région	1.318.332	986.264	332.068	74,81

Entre autres activités, il faut signaler l'organisation des travaux des concertations régionales sur les termes de référence de la gestion de la transition le 5 septembre 2020, dans la Salle de Conférence du Gouvernorat de Sikasso. La rencontre avait pour objectif global de réunir l'ensemble des forces vives de la Nation pour échanger sur les modalités pratiques de la transition.

Il convient de souligner que la grève observée par le collectif des syndicats (SYNAC, SYLTMAT, SYNTRACT et CS-ADR) a beaucoup affecté les travaux des Commissions Administratives.

En terme de perspectives, il faut noter la mise en œuvre des recommandations du Dialogue National inclusif, la révision des listes électorales, l'organisation de prochaines échéances électorales

OS 1.1.2 : Renforcer la citoyenneté et le civisme

Les activités ci-après ont été menées au niveau dans la région de Sikasso :

- ✓ l'organisation des rencontres avec les Chefs D'escaliers des Compagnies de Transport le plus impliquées dans les accidents de la circulation routière dans la région à la gare routière de Sikasso pour échanger de l'imprudence et de l'inobservation des règles du code de la route par les Chauffeurs des dites Compagnies en présence des membres de la Délégation régionale du CMTR ;
- ✓ l'organisation d'une rencontre par le Chef d'Antenne ANASER-Sikasso avec le Conseil Communal de Sikasso sur l'occupation anarchique des emprises aux abords du grand marché de Sikasso et à certaines intersections de la ville pour sensibiliser en amont et voir le déguerpissement des vendeuses d'herbes sur la chaussée ;
- ✓ l'organisation d'une séance d'information, d'explication et de sensibilisation aux différentes infractions au code de la route avec la Coordination Régionale des Syndicats et Associations des Chauffeurs et Conducteurs Routiers et la Société Coopérative des Chauffeurs de Taxi et les membres de SYNACOR de la Région de Sikasso au siège de ladite Association
- ✓ la participation à la Journée Africaine de la Jeunesse tenue le 1er Novembre 2020 à Bougouni couplée au lancement des concertations régionales sur la relecture du document de la politique cadre de développement de la jeunesse ;
- ✓ la participation à la rencontre nationale de validation technique du rapport d'analyse de la situation de la jeunesse et l'évaluation de la politique cadre pour le développement de la jeunesse avec l'appui/ financement de l'union Européenne et l'élaboration de la Politique Nationale de la Jeunesse et son Plan d'action ;
- ✓ la sensibilisation des jeunes de la Commune Urbaine de Sikasso au respect du code de la route.

Objectif global 1.2. Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable

OS 1.2.1: Moderniser l'Administration publique

En vue d'outiller les acteurs régionaux du processus budget-programmes pour une meilleure maîtrise de leurs rôles dans la gestion des finances publiques en mode programme, le Ministère de l'Économie et des Finances à travers la Direction Générale du Budget en collaboration avec la Direction Régionale du Budget de Sikasso a organisé du lundi 07 au mardi 08 décembre 2020, un atelier de formation des acteurs régionaux sur les outils d'opérationnalisation du budget-programmes, des régions de Sikasso, de Koutiala et de Bougouni.

Par la lettre n°066/MEF-DRMP-SIK du 19 mars 2020, la Direction Régionale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public a procédé à la diffusion, auprès des autorités contractantes, de la lettre n°00747/MEF-DGMP-DSP du 10 mars 2020 du Directeur Général des Marchés Publics et des Délégations de Service Public relative à la passation des marchés portant sur les seuils des dossiers de demandes de renseignements et de prix à compétition restreinte (DRPCR) et les dossiers de demandes de renseignements et de prix à compétition Ouverte (DRPCO).

La mission de basculement de la base GM2i des dix (10) communes tests du cercle de Sikasso ;

La classification de la nouvelle nomenclature comptable des Collectivités territoriales dans la base GM2i (commune rurale de Dembela)

OS 1.2.2 : Renforcer le système de planification et de gestion du développement

Les activités réalisées à ce niveau se résument comme suit :

-  le lancement du processus de révision du Plan Stratégique de Développement Régional 2011-2020 qui est arrivé à terme le 31 décembre 2020.
-  l'organisation de la revue annuelle 2020 du Programme de Coopération Mali-UNICEF 2020-2024 ;

- ✚ le suivi physique et financier des Projets et Programmes inscrits au BSI 2019 ;
- ✚ la validation de l'annuaire statistique 2018 de la région ;
- ✚ la Poursuite de la collecte des données de l'Enquête Modulaire et Permanente Auprès des ménages (EMOP) ;
- ✚ la tenue des réunions des Commissions du RGPH5 ;
- ✚ la collecte des données de l'Enquête Post Censitaire Test dans la commune urbaine de Sikasso et la commune rurale de Zanagaradougou;
- ✚ la poursuite de la collecte des données de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation et du Programme de Comparaison International (IHPC/PCI) ;
- ✚ le Suivi hebdomadaire des prix des produits de première nécessité dans le cadre de la pandémie du COVID-19 ;
- ✚ la collecte des données de l'enquête concernant l'étude « élaboration des profils de pauvreté et l'établissement de la situation des ODD dans les communes du Mali ;
- ✚ la collecte des données de la mercuriale des prix 2020 ;

Dans le domaine de l'Aménagement du Territoire :

- ✚ la Participation à l'atelier de restitution/validation des Schémas d'Aménagement du Territoire des Communes de Kiffosso1, Ourikela et Yorosso ;
- ✚ la participation aux missions de suivi-évaluation des Schémas directeurs d'urbanisme des communes de Kouri et Yorosso.

Les difficultés rencontrés lors de la mise en œuvre des activités se résument à :

- l'insuffisance de financement des sessions du CROCSAD,
- la faible concertation entre les acteurs ,
- le faible débit de connexion internet

S'agissant des perspectives, elles sont relatives à : la tenue régulièrement des sessions du COCSAD, le renforcement de la synergie entre les acteurs au développement, la tenue des débats publics.

OS 1.2.3 : Gérer efficacement les finances publiques et lutter contre la corruption et la délinquance financière

OS 1.2.4 : Assurer une gestion transparente des affaires foncières

OS 1.2.5 : Renforcer le partenariat pour le développement durable

Les rencontres dans le cadre de la coopération transfrontalière sont restées timides à cause de la pandémie de COVID 19. Cependant, quelques activités ont pu être menées :

- ✚ la poursuite de la réalisation des études du pont de Dèbètè et de la piste Fakola (cercle de Kolondiéba, MALI) – Dèbètè (Département de Tengrela, RCI) ;
- ✚ la réception définitive de dix points d'eau dans la commune de Loulouni ;
- ✚ la réhabilitation de l'AEP de Nimbougou, commune du même nom ;
- ✚ la tenue à Togodaba (Commune Rurale Fakola) dans le Cercle de Kolondiéba, de la rencontre des Sous-préfets de Fakola (Cercle de Kolondiéba) et Mahandiana-Sokourani (République de Côte d'Ivoire), autour de la réalisation d'un pont sur le fleuve reliant les deux pays sur le tronçon Togodaba (Mali) et Goueya (RCI) ;
- ✚ la participation de la région à l'atelier de restitution du diagnostic et de planification des actions pour l'élaboration du Plan Transfrontalier de Développement Local Banwa-Yorosso ;

L'année 2020 a enregistré également la visite du 09 au 12 décembre 2020 à Banfora du Gouverneur de la Région de Sikasso accompagné du Président du Conseil Régional de Sikasso ; pour participer à la célébration du 60ème anniversaire de la fête d'indépendance du Burkina Faso.

Objectif global 1.3. Renforcer la décentralisation

OS 1.3.1 : Améliorer la gouvernance locale

Dans le cadre du contrôle de l'action publique, le Comité Régional de contrôle de citoyen de l'action publique a organisé un espace d'interpellation. D'autres activités ont été également réalisées notamment :

- ❖ la tenue de la restitution du compte administratif 2019 au niveau des trois pôles de développement (Bougouni, Koutiala, Sikasso) ;
- ❖ la tenue des quatre sessions ordinaires de l'année 2020 Conseil Régional ;
- ❖ l'organisation du débat public sur le budget primitif 2021 du Conseil Régional ;
- ❖ la tenue des 2 sessions du Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD);
- ❖ l'organisation de 3 restitutions publiques et 1 débat public par le Conseil Régional

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nombre de sessions de CROCSAD	Gouvernorat	Semestre	1	1	2	2	2	2
Nbre de Sessions organisées par le Conseil Régional	Conseil Régional	Trimestrielle	04	04	04	04	04	4
Restitution publique	Conseil Régional	Annuelle	03	03	03	03	03	3
Débat public	Conseil Régional	Annuelle	01	01	01	01	01	01

OS 1.3.2 Assurer la mise en œuvre diligente de la charte de la déconcentration des services de l'Etat et accélérer le transfert des compétences et des ressources

Le transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités suit son cours de façon timide.

OS 1.3.3 : Promouvoir les économies régionales et locales

Dans ce domaine, les projets ci-dessous ont été soumis au financement du Fonds de Développement Durable (FDD) :

- ✚ la réhabilitation de la piste KIGNAN – KOUROUMA –DOUGOUBALA RN11 (34 km 867 m) dans le cercle de Sikasso ;
- ✚ la réhabilitation de la piste rurale Yanfolila – Yorobougoula- Flamana ;
- ✚ la réhabilitation de la piste RN7-Mandela (20 km 329 m) dans la commune rurale de Kaboila, cercle de Sikasso, Région de Sikasso ;
- ✚ la réalisation de 3 310 mètres de collecteur de Mahou. Commune Rurale de Mahou Cercle de Sikasso ;
- ✚ l'aménagement d'un Marché Public Moderne Transfrontalier à Kadiolo.

Egalement courant 2020, le Conseil Régional a réalisé les investissements suivants :

- ✚ les aménagements hydro agricoles,
- ✚ la réhabilitation des pistes rurales,
- ✚ la réalisation d'ouvrages de franchissement,
- ✚ la construction du rez de chaussé du nouveau bloc administratif au Conseil Régional

L'année a été principalement perturbée par la pandémie de COVID 19. Cela a eu pour conséquences le report de certaines activités, la diminution du nombre de participants à certaines activités voire même leur annulation.

En terme de perspectives, les efforts vont être mis sur la poursuite des investissements en matière d'aménagements hydroagricoles, de réhabilitation de pistes rurales le cadre du partenariat

Objectif global 1.4. Promouvoir l'Etat de droit

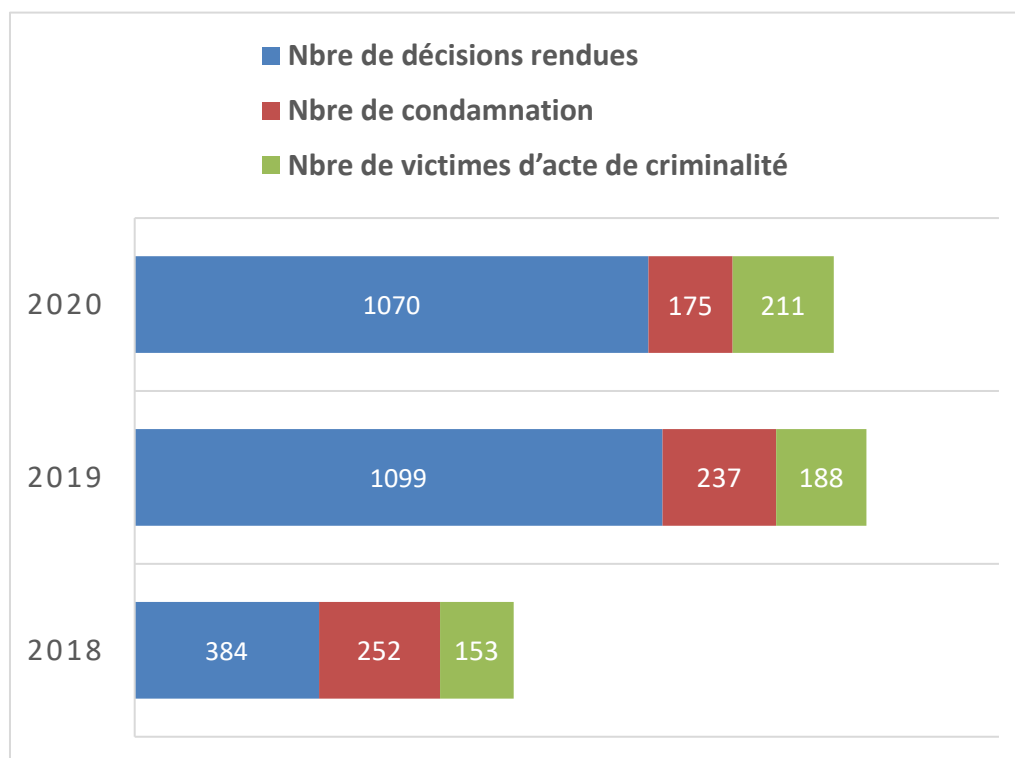
OS 1.4.1 : Accroître la qualité de la justice et en faire un instrument de garantie de la paix sociale

Les réalisations phares de 2020 ont porté sur les activités judiciaires, les condamnations selon la nature de l'infraction et les actes de criminalité.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nbre de juges	Tribunal de grand instance de Sikasso	Annuelle	12	8	8			
Nbre de décisions rendues en matière civile et commerciale	Tribunaux de grand instance de Sikasso	Annuelle	66	638	609			
Nbre de décisions rendues en matière pénale	Tribunaux de grand instance de Sikasso	Annuelle	318	461	461			
Nbre de condamnation pour atteinte à la personne	Tribunaux de grand instance de Sikasso	Annuelle	140	83	59			
Nbre de condamnation pour atteinte aux biens	Tribunaux de grand instance de Sikasso	Annuelle	88	120	89			
Nbre de condamnation pour stupéfiants	Tribunaux de grand instance de Sikasso	Annuelle	24	34	27			
Nbre de victimes d'acte de criminalité	Tribunaux de grand instance de Sikasso	Annuelle	153	188	211			

Figure 2 : Répartition des décisions de justice



OS 1.4.2 : Garantir les droits fondamentaux des citoyen

Objectif global 1.5 : promouvoir le dialogue social

OS 1.5.1 : Mettre en place le cadre intentionnel du dialogue social

OS 1.5.2 : Renforce les capacités des acteurs du dialogue social

OS 1.5.3 : Créer les conditions d'une représentativité des syndicats

II. AXE STRATEGIQUE2 : RESTAURATION DE LA PAIX, DE LA SECURITE ET RENFORCEMENT DU VIVRE ENSEMBLE

Objectif global 2.1. Restaurer la paix et assurer la sécurité des personnes et des biens

OS 2.1.1 : Appliquer de manière consensuelle l'Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger

OS 2.1.2 : Assurer la protection des citoyens et prévenir et gérer les conflits intercommunautaires en vue d'améliorer la cohésion sociale

Les activités pour l'atteinte de cet objectif ont porté sur :

- la mise en place de 03 Clubs de paix et la formation de leurs les membres;
- la réalisation d'une étude de base du projet « AN BE GNOKON BOLO » par l'ONG de mise en œuvre ;

- la participation au tournoi sportif pour la paix et la cohésion sociale à Gao (2ème édition) qui a vu la participation de 50 sportifs en football masculin et basketball féminin ont participé au tournoi ;
- Plus de 10 responsables sportifs et techniciens mobilisés ;
- la Contractualisation avec 04 radios de la Région la Contractualisation avec 04 radios de la Région (NEMA à Boura, YOROBADOUYOU à Fakola, CIPROKO à Misséni et Voix des jeunes à Siikasso) pour la diffusion des messages et spots sur le projet « AN BE GNOKON BOLO' et ses activités à travers l'ONG Search For Common Ground. (communes de Boura cercle de Yorosso, Commune Misséni cercle de Kadiolo et commune de Fakola cercle de Kolondieba) pour 514 jeunes et adolescents bénéficiaires directs
pour la diffusion des messages et spots sur le projet « AN BE GNOKON BOLO' et ses activités à travers l'ONG Search For Common Ground'(communes de Boura cercle de Yorosso, Commune Misséni cercle de Kadiolo et commune de Fakola cercle de Kolondieba) pour 514 jeunes et adolescents bénéficiaires directs

Objectif global 2.2. Lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent

OS 2.2.1 : Détecter, évaluer et éliminer toutes les conditions propices au développement du terrorisme, de la radicalisation et de l'extrémisme violent

OS 2.2.2 : Lutter contre l'impunité et poursuivre tous les auteurs et complices de crimes d'extrémisme violent et de terrorisme

OS 2.2.3 : Apporter des réponses justes, proportionnées et diligentes en cas d'attaque terroriste ou d'actes d'extrémisme violent

III. AXE STRATEGIQUE 3 : CROISSANCE INCLUSIVE ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE

Objectif global 3.1. Créer un environnement favorable à la diversification de l'économie et à une croissance forte et inclusive

OS 3.1.1 : Renforcer la stabilité du cadre macroéconomique

En matière de ressources fiscales, sur une prévision annuelle de recettes à recouvrer de **5 615 000 000 de FCFA**, la Direction Régionale des Impôts de Sikasso a fait une réalisation de **5 693 910 166 de FCFA**, soit une performance de **101%**.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nombres de contribuables au réel	DRI	Annuelle	729	846	932			
Recettes recouvrées en millions de F CFA	DRI	Annuelle	5178	5265	5694	5546		
Recettes recouvrées hors - budget National en millions de F CFA	DRI	Annuelle	2623	2547	3187			

Figure 2 : Evolution des recettes recouvrées en millions de F CFA

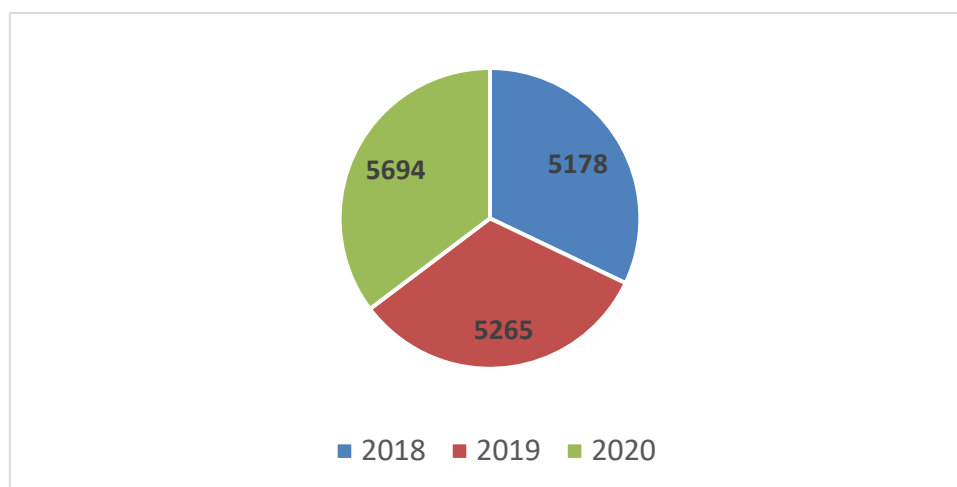
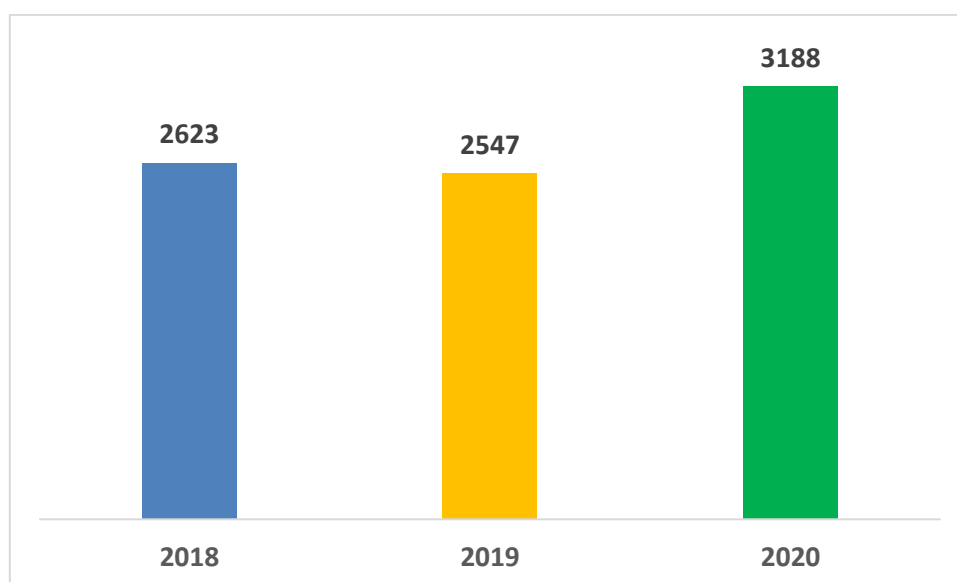


Figure 3 : Evolution des recettes recouvrées hors-budget national en %



Les difficultés auxquelles est le secteur se résument comme suit :

- le non accès des services des impôts au réseau SIGTAS-3.0 (Système Intégré de Gestion des Taxes et Assimilées) de la Direction Générale des Impôts ;
- l'insécurité grandissante dans certains Cercles de la Région empêchant l'accès des agents des Impôts à certaines zones.

Pour remédier ces deux difficultés majeures, la DRI de Sikasso propose les solutions suivantes :

- diligenter le processus d'inter connexion des services de la DRI au réseau SIGTAS de la DGI ;
- sécuriser rapidement l'ensemble du territoire.

En termes de perspectives, la Direction Régionale des Impôts de Sikasso ne ménagera aucun effort pour la réalisation de ses objectifs de recettes qui lui sont assignés par la Direction Générale des Impôts en 2021 à savoir **5 546 000 000 F CFA**.

Dans le cadre du contrôle des procédures de passation, cinquante un (51) marchés ont été conclus au niveau de la région à la date du 31 décembre 2020. Le montant total des 51 marchés passés s'élève à **3 077 542 061 F CF**.

En termes de difficultés, il faut retenir entre autres : le problème de connexion internet ; la mauvaise maîtrise des procédures de passation des marchés publics par les agents des collectivités Territoriales.

En perspectives, il s'agira notamment de :

- ✚ la réalisation des travaux complémentaires sur le site ;
- ✚ la connexion du service au réseau internet ;
- ✚ la sensibilisation des acteurs de la commande publique en vue de mieux maîtriser les procédures ;
- ✚ le renforcement des capacités des agents ;

Les recouvrements de recettes au niveau de la douane sont estimés à **27 613 985 252 FCFA**.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Recouvrements des recettes en millions de FCFA	DR DOUANES SIKASSO	Annuelle	19 955	19 376 ,75	27 613, 98	13 257,52		

Il ressort de l'analyse des indicateurs ; une baisse en 2019 par rapport à 2018, soit une baisse de 2,90%. Ceci s'explique par les perturbations en 2019 dans le secteur des transports et l'insuffisance des activités au port d'Abidjan. Ces raisons ont beaucoup joué sur le trafic de l'Axe Abidjan-Zégoua et expliquent du coup le basculement du trafic vers le port de Dakar.

La comparaison des indicateurs de 2019 et 2020 indique une large amélioration du niveau de recettes de 2020 par rapport à 2019 nonobstant le morcellement de la région Douanière de Sikasso en trois régions (Sikasso, Bougouni et Koutiala). Il s'agit d'un signe de performance sans précédent.

S'agissant des indicateurs de 2021, 2022 et 2023, ils concernent des prévisions annuelles dont ne dispose le service.

La principale difficulté aujourd'hui dans la région de Sikasso est la crise sécuritaire à laquelle il faut ajouter le problème de personnel (le personnel existant est vieillissant et féminin inapte pour certaines tâches, surtout dans un espace où la sécurité n'est pas totalement garantie).

En 2020, les services des domaines et du cadastre ont réalisé **1 232 767 953 de FCFA** de recettes contre un objectif de **2 380 000 000 de F CFA** soit **51,79%** de taux de réalisation.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Recettes en F CFA	DRDC	Annuelle	650 589 994	1 293 815 949	1 232 767 953	2 014 500 000		

Titres créés	DRDC	Annuelle	1 105	1 819	1 073			
Titres cédés	DRDC	Annuelle	645	804	762			

Les recettes ont baissé de 2019 à 2020 passant de 1 293 815 949 F CFA à 1 232 767 953 FCFA soit un taux de 4, 72%.

L'exécution des budgets se situe dans un contexte de l'application des principes du budget- programme. L'application des principes du budget en mode de programmation implique l'adoption de nouveaux concepts et une mutation du rôle du contrôle financier dont les responsabilités sont renforcées au plan juridique. Il faut également noter un changement majeur intervenu pendant le dernier semestre de l'exercice budgétaire 2019 concernant l'abrogation de la sélectivité des dépenses par l'Arrêté N°2019-3050/MEF-SG du 18 septembre 2019 portant abrogation de l'Arrêté 2016-3224/MEF-SG du 06 Septembre 2016 portant fixant les modalités d'application du contrôle a priori sélectif des dépenses. Ce changement a eu un impact en termes d'augmentation des dossiers soumis aux contrôles et la maîtrise de certaines dépenses notamment du personnel, d'électricité et de communication.

Tableau des indicateurs

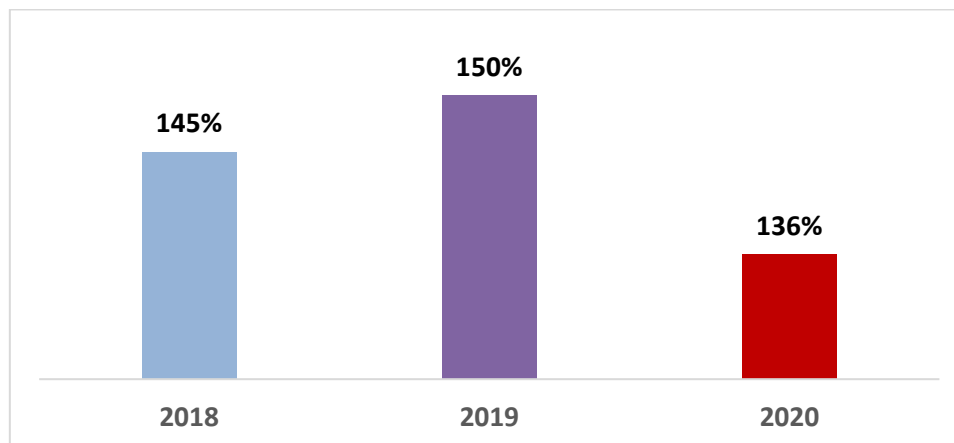
Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nbre de dossiers	DRCF	2019-2020	-	34193	48 200			
Taux de rejet au contrôle financier	DRCF	2019-2020	-	9,81	9,51			
Délai moyen de traitement des dossiers en heure	DRCF	2019-2020	72	18	17			
Nombre marchés visés	DRCF	2019-2020		38	26			
Nombre de réceptions de fournitures et de travaux	DRCF	2019-2020		89	108			

Il ressort de l'analyse du tableau, une augmentation du nombre de dossier due à l'abrogation de la sélectivité des dépenses par l'Arrêté N°2019-3050/MEF-SG du 18 septembre 2019 portant abrogation de l'Arrêté 2016-3224/MEF-SG du 06 Septembre 2016 portant fixant les modalités d'application du contrôle a priori sélectif des dépenses.

la Direction Régionale du Contrôle Financier de Sikasso connaît un certain nombre de difficultés et problèmes parmi lesquelles :

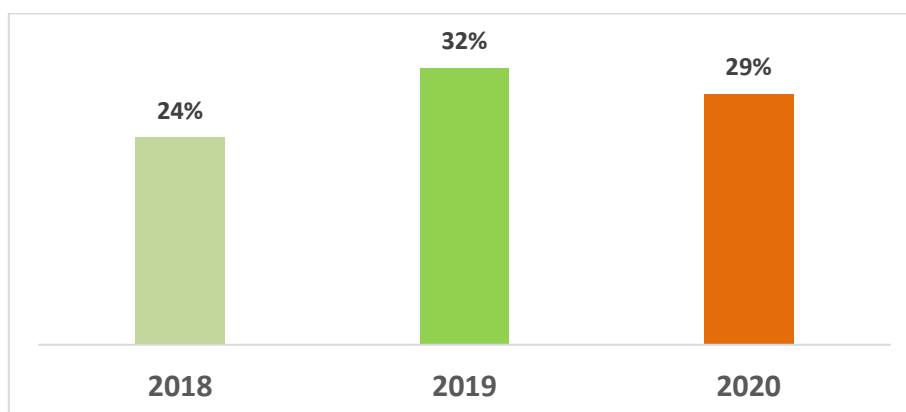
- le retard observé par les académies d'enseignement dans le processus d'élaboration des états nominatifs des salaires ;
- la vétusté des locaux de la DRCF et le manque de local et de matériel d'archivages ;
- le manque de locaux propres pour les délégations locales à l'exception de Kadiolo dont les nouveaux locaux ont des problèmes d'étanchéité des toitures ;
- le faible équipement des délégations locales de recettes-perceptions ;
- les mauvaises conditions de travail de certains Délégués Locaux.

Figure 4 : ratio masse salariale sur recettes fiscales



Source : Trésorerie Régionale Sikasso

Figure 5 : Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales



Source : Trésorerie Régionale Sikasso

OS 3.1.2 : Promouvoir le secteur privé et améliorer le climat des affaires

OS 3.1.3 : Promouvoir une croissance réductrice de la pauvreté et des inégalités

Faire ressortir sur les informations sur l'évolution de la pauvreté (EMOP : Incidence de la pauvreté, la profondeur, la sévérité, l'indice de GINI et la pauvreté Multidimensionnelle)

Objectif global 3.2. Promouvoir un secteur agricole durable, moderne et compétitif

OS 3.2.1 : Promouvoir la productivité et la compétitivité de l'agriculture

La production céréalière de la campagne agricole est estimée à **2 822 194** en 2020/2021 contre **2 493 310 tonnes** 2019/2020 toutes céréales confondues. Les superficies emblavées sont estimées à **1 560 844 ha** en 2020/2021 contre **1 518 639,9 ha** en 2020/2019.

Le bilan céréalier dégage un excédent de **1 839 296 tonnes** en 2020 contre **930 568 tonnes** en 2019. Par ailleurs la production totale de coton est estimée à **26 233 tonnes** en 2020/2021 contre **421 500 tonnes** en 2020/2019. Les superficies emblavées sont de **34 748 ha**.

La Production estimée des plantes à Tubercules à : **799 496 tonnes** en 2020/2021

Quant aux légumineuses, la production est estimée à : **146582 tonnes** en 2020/2021.

Les superficies aménagées sont estimées à **155,511 ha** en 2020 contre **1 886,81 ha** en 2019.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Volume de la campagne céréalière en tonnes	DRA	Campagne	2 720 982	2 906 288	2 822 194	3 182 826	3 363 107	3 540 122
Volume de la production de coton en tonnes	DRA	Campagne	472 255	421 500	26 233			
Superficies emblavées en hectare en coton	DRA	Campagne	455 061	450 041	34 748			
Superficies emblavées en hectare (toutes céréales confondues)	DRA	Campagne	1 348 697	1 504 109	1 560 844	1 531 107	1 555 061	1 616 100
Superficies aménagées(ha)	DRGR	Annuelle	317	1 886,81	155,511			
Linéaire des pistes agricoles réalisées(km)	DRGR	Annuelle		18,9	24,08	22,40		

De l'analyse des indicateurs du tableau, la production céréalière toutes spéculations confondues est en baisse passant de 2 906 288 tonnes en 2019/2020 à 2 822 194 tonnes en 2020/2021. Quant au coton, la production a fortement baissé passant de 450 041 tonnes en 2019/2020 à 34 748 tonnes en 2020/2021. Cette baisse s'explique par la COVID-19 qui a eu comme incidence la baisse du prix du coton sur le marché mondial où le confinement a entraîné le ralentissement si non l'arrêt des unités de transformation

du coton. Cette situation a obligé les responsables de la CMDT à revoir le prix du coton graine à produire à la baisse en le ramenant de 275 F à 200 F CFA le kg .Les paysans sachant le rendement assez faible du coton n’ont pas accepté cette baisse drastique. Toute chose qui a provoqué le refus de cultiver le coton.

Les difficultés du sous-secteur sont entre autres :

- l’absence d’harmonisation des intervenants dans les aménagements hydro-agricoles ;
- le coût élevé des aménagements hydro-agricoles ;
- le nombre de demandes d’AHA trop élevé par rapport au financement ;
- l’insuffisance des moyens (humains, logistiques, équipements et financiers) pour assurer une bonne supervision des activités ;

Les réalisations cumulées en surveillance et lutte contre l’ensemble des ravageurs en 2020 ont concerné :

- la prospection de **102 556 ha sur une prévision de 110 563 ha** soit un taux de réalisation **93%** contre **168 325 ha** en 2019 ;
- le traitement de **60 665 ha** sur une prévision de **108 274 ha** soit un taux de réalisation de **56%.** contre **80 101 ha** en 2019. Les traitements représentent **94%** des infestations.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Superficies prospectées en Ha	Rapport bilan de la campagne phytosanitaire	Annuelle	1 635,5	168 325	102 556	107 915	147 969	163 387
Superficies infestées	Rapport bilan de la campagne phytosanitaire	Annuelle	970,5	81 480	64 220	-	-	-
Superficies traitées	Rapport bilan de la campagne phytosanitaire	Annuelle	416	80 101	60 665	65 099	128 556	147 707
Quantité produits phytosanitaires en Litre	Rapport bilan de la campagne phytosanitaire	Annuelle	372	7 880	8 498	6 175	4 783	4 802

De l’analyse du tableau des indicateurs, l’augmentation brusque des superficies prospectées s’explique par l’invasion de la chenille légendaire d’automne de 2018 à 2019. A partir de 2019, toutes les superficies ont connu une régression linéaire qui s’explique par les mesures de lutte appliquées.

Les difficultés rencontrées se résument à :

- ❖ insuffisance des produits et des équipements de traitement phytosanitaire
- ❖ Insuffisances logistiques

❖ insuffisances d'intrants et de moyens d'interventions

insuffisances d'équipements NTIC

En perspectives, les actions suivantes sont indispensables. Il s'agit de :

- ✚ la dotation du service en équipements, matériels et outils pour ses missions de surveillance et de lutte contre les ravageurs des cultures et des stocks ;
- ✚ la reconstitution des stocks d'intrants et le renforcement des moyens d'interventions phytosanitaires du service
- ✚ le renforcement des capacités des ressources du service sur les notions de protection des végétaux.

OS 3.2.2 : Accroître la contribution de l'élevage à la croissance et à la réduction de la pauvreté

Au cours de l'année 2020, les activités de suivi des productions et Industries animales se sont déroulées dans des conditions difficiles au regard de la maladie à Coronavirus, du renversement de régime, la non subvention des aliments lait et embouche, des faibles ressources dont dispose la DRPIA. Mais l'engagement des agents qui est à saluer, nous a permis de produire les statistiques contenues dans le présent rapport

L'adoption des cultures fourragères demeure toujours une préoccupation pour satisfaire les besoins alimentaires du cheptel afin d'améliorer les productions de viande et de lait. Les productions de fourrages sont estimées à 4601 tonnes en 2020 contre 5583 tonnes en 2019

Les quantités de viande produites en 2020 s'élèvent 7309,5 Tonnes , supérieures à celles de 2019, qui sont de 6102,332 tonnes ;

La production de lait est estimée en 2020 à 4121,411 tonnes contre 4141,907 tonnes en 2019.

Les productions de cuirs et peaux ont été plus importantes en 2020 qu'en 2019, soit 437461 kg contre 376139kg.

Les œufs de consommation en 2020 sont estimés à 50 000 211 œufs, les pondeuses à 250 000 sujets pour 12 100 poulets de chair,

L'embouche constitue une activité génératrice de revenus : En 2020, elle a porté sur 7427 bovins et 13526 moutons,

Les exportations au cours de l'année 2020 en bovins sont de 40943 têtes contre 43150 têtes en 2019, en ovins 24 837 têtes en 2020 contre 25 241 têtes en 2019 et en caprins 9971 têtes en 2020 contre 10763 en 2019.

La situation zoo sanitaire a surtout été marquée par le constat de :

- ❖ 01 foyer de péripneumonie contagieuse bovine au niveau de l'abattoir de Sikasso ;
- ❖ 11 cas de rage canine dans les cercles de Kolondieba (4 cas), Kadiolo (4 cas), Yorosso (2 cas) et Sikasso (1 cas) ;
- ❖ 01 foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine généralisée dans tout le secteur de Koutiala ;
- ❖ 01 foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) dans les 4 villages de la commune de Kolondieba ;

- ❖ .01 foyer de DNCB notifié par le mandataire de Faragouaran dans le cercle de Bougouni ;
- ❖ Dans le cadre des morsures de chiens, 391 chiens ont eu à mordre 471 personnes dans les différents cercles de la région.

Des dispositions ont été prises déjà concernant les traitements et la vaccination.
Tous ces foyers ont été gérés et sont tous éteints.

Tableau 8: Évolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	périodicité	Réalizations			Valeur attendue/cible		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	2021	2022	2023
Production de viande en tonnes	DRPIA	Annuelle	6111,5	8153	7309,5	9840		
Production de lait en tonnes	DRPIA	Annuelle	1193	1377,2	1330	1627		
Production de cuirs et peaux en Kg	DRPIA	Annuelle	367824	365433	437461	487556		
Pondeuses en unités	DRPIA	Annuelle	110500	109750	250000	712259		
Production d'œufs de consommation en unités	DRPIA	Annuelle	15 710 000	19 833 733	50 000 211	189 000 000		
Poulet de chair en unités	DRPIA	Annuelle	5750	6700	12100	296795		
Culture fourragère en Ha	DRPIA	Annuelle	73	1574	1307,5	694		
Embouche bovine en nombre de têtes	DRPIA	Annuelle	5638	6245	7427	16881		
Embouche ovine en nombre de têtes	DRPIA	Annuelle	6055	6825	13526	13213		
Nombre de têtes vaccinées toutes espèces confondues	DRSV	Annuelle	6781187	6035273	6039256	6500000	7000000	7500000
Nombre d'abattoirs et aires d'abattage	DRSV	Annuelle	51	51	51	51	51	51
Poids total des bovins	DRSV	Annuelle	6781187	6035273	6039256	6500000	7000000	7500000

De 2018 à 2020, les différentes productions ont subi une augmentation et cela dû à une demande croissante de la population avec un accompagnement des producteurs par les Partenaires et l'Etat.

Les difficultés du sous-secteur sont entre autres :

- ✓ l'abattage clandestin ;
- ✓ l'obstruction des couloirs de passage des animaux ;
- ✓ l'occupation des espaces pastoraux ;
- ✓ l'insuffisance de ressources (humaine, matériel, financière, logistique) ;
- ✓ le mauvais état et l'insuffisance des infrastructures de production et de transformation ;
- ✓ la mauvaise organisation des acteurs de la filière ;
- ✓ la persistance de certaines maladies telles que la maladie de New Castle et les trypanosomiasés animales ;
- ✓ l'automédication
- ✓

En termes de perspectives, les actions suivantes s'avèrent nécessaire:

- la réalisation de 694 Ha de culture fourragère,

- l'amélioration des productions (contrôle lait, cuirs et peaux de 9 840 T de viande etc.);
- l'augmentation du nombre des animaux d'embouche ;
- la formation des producteurs ;
- la réalisations d'infrastructures ;
- la mise à niveau du personnel d'encadrement pour la détermination de la biomasse.
- la dotation des producteurs en équipements ;
- la maitrise des maladies animales à travers l'organisation des campagnes de vaccination, et la couverture vaccinale du cheptel à 100 % contre la PPCB ;
- le suivi régulier des maladies prioritaires retenues dans le cadre du réseau de surveillance épidémiologique (EPIVET)

OS 3.2.3 : Accroître la contribution de la pêche à la croissance et à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

La Région de Sikasso dispose de nombreuses potentialités en matière de production de poisson dans le domaine de la Pêche et de l'aquaculture. La filière aquacole est l'une des filières porteuses de la région qui commence se mettre en place et se développer grâce à un certain nombre de partenaires et de privés évoluant dans la région.

En 2020, les activités phares ont portés su :

- ❖ la reproduction artificielle du Clarias par 2 pisciculteurs à Sikasso et le groupe de stagiaires à la Direction Régionale de la Pêche .Cette reproduction artificielle du Clarias a été facilitée par l'accompagnement des agents de la Pêche de Sikasso.
- ❖ la construction d'un bassin de 56 m² comme bassin d'alevinage a la Direction Régionale de la Pêche sur les fonds de **PQAA**.
- ❖ la construction de 3 bassins de 50 m² chacun empoissonné avec 2400 clarias et 1000 tilapia à Sikasso Mamabougou
- ❖ l'empoissonnement de la retenue du barrage de Finkolo avec 10 000 Tilapia 3000 Clarias et 300 Heterotis.
- ❖ la formation du comité de gestion de la retenue de Finkolo précédé de l'élaboration d'un règlement intérieur avec l'appui financier de la Direction de la mine de Syama
- ❖ la dotation en équipements de pisciculture communautaire et d'un Four de fumage et 2 glaciaires de 90 litres
- ❖ la création de champs écoles pisciculture à Koutiala, Kadiolo, et Sélingué avec le PADEL Mali
- ❖ la production de plus de 120 000 alevins de Tilapia mono sexes avec le projet Agrobusiness de la mine d'or de Morila avec deux stagiaires de la DRP de Sikasso.

En 2020, les recettes de permis de pêche été évaluées à **4 491 000F CFA** soit une diminution de 4% sur les recettes de l'année dernière qui étaient de l'ordre de **6 315 000 F CFA**.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Production de poissons (en tonne)	DNP/CPS/SDR	An	5198,23	7571	5621,21	5902,27	6197,38	6507,24
recettes des permis de pêche (en Francs CFA)	DRP	An	5 181 000	6315 000	4 491 000			

La production de poisson est estimée à **5621,21 tonnes en 2020** contre **7571 tonnes en 2019**. Cette baisse s'explique par le faible niveau de la crue et le problème de collecte des données liés à l'insuffisance du personnel.

Les difficultés du secteur se résument comme suit :

- + les effets des changements climatiques sur la production des pêches dans les cours d'eau ;
- + l'insuffisance des moyens matériels et financiers pour un développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture et le suivi des activités sur le terrain ;
- + le faible niveau de la subvention

Pour pallier ces difficultés, l'accent doit être mis sur :

- + la multiplication des aménagements aquacoles au niveau de la région ;
- + la facilitation du financement des activités aquacoles ;
- + l'augmentation du niveau de la subvention d'aliment poisson de 30% à 50% ;
- + le respect des textes ;
- + la vulgarisation des innovations.

Les perspectives sont entre autres :

- + faire appliquer la loi 062 du 29 Décembre 2014 pour la gestion de la Pêche et de l'aquaculture avec ses décrets d'application pour faire accroître la performance de la pêche et de l'aquaculture ;
- + accompagner les différents acteurs de la pêche et aquaculture ;
- + renforcer des capacités des agents au niveau de la Direction de la Pêche de Sikasso ;
- + -vulgariser les nouvelles techniques de production de poisson telles que les bacs hors sol et les cages flottantes ;
- + exploiter convenablement les potentialités du lac de retenue de Sélingué pour la pisciculture en cages flottantes ;
- + utiliser des souches performantes de poisson d'élevage pour accroître la production régionale d'aquaculture de Sikasso.

OS 3.2.4 : Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle

La situation alimentaire est normale dans la région. Elle se caractérise par la stabilité de l'offre en céréales sèches sur les principaux marchés. Les disponibilités physiques sont importantes à moyennes, suffisantes pour satisfaire la demande solvable.

D'une manière générale les niveaux des prix sont en hausse à Sikasso, Bougouni, Kolondiéba et Yanfolila, par rapport à l'année dernière à la même période ; supérieurs aux moyennes pluriannuelles dans tous les cercles de la région.

La mise à jour des résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé effectuée sur la situation alimentaire et nutritionnelle a identifié dans la région de Sikasso, une population de 405 865 personnes sont en phase 2 sous-stress soit un taux de (11,00%) et celle en insécurité alimentaire est de 3 075 individus soit un taux de (0,08%) pendant la situation courante (Octobre-Décembre 2020) sur une population totale de 3 840 877 individus dans la Région,

En situation projetée (juin, juillet et août 2021) la population sous-stress serait de 467 569 individus (12%) et celle en insécurité alimentaire (phase 3) serait de 64 187 individus (1,67%) sur une population totale de 3 840 877 personnes (source SAP).

En perspective, procéder à la reconstitution des stocks institutionnels en raison de leur bas niveau.

Objectif global 3.3. Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois

OS 3.3.1: Diversifier et intégrer la production minière à l'économie comme un facteur de développement durable

Dans le domaine des mines, malgré le contexte sanitaire, les sociétés minières ont continué l'exploitation avec la prise en compte de beaucoup de dispositions.

La sensibilisation des acteurs impliqués dans l'orpaillage suite à la suspension des activités d'orpaillage par arrêté N° pour raison de la maladie à COVID 19.

Le décret d'application du nouveau code minier a été promulgué le 12 novembre 2020. Ce nouveau code minier prend en compte, le contenu local, le fonds de développement local, le fonds de réhabilitation et de sécurisation des sites d'orpaillage, l'interdiction de l'exploitation par dragage et beaucoup d'autres nouvelles dispositions dans le cadre du développement durable.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nombre de sociétés minières en exploitation	DNGM	Annuelle	7	7	7			
Production d'or des sociétés minières en exploitation en Kg	DNGM	Annuelle	14 259,489	18 144,454	15 787,37			

De l'analyse des données du tableau, le nombre de sociétés minières n'a pas évolué ; néanmoins il est à noter que seules, cinq (5) sociétés ont exploité pendant cette période. Les deux autres sont en arrêt pour raison techniques bien avant la COVID 19.

Il est à noter également une baisse de la production en 2020 par rapport à 2019, mais supérieure à celle de l'année de référence due au contexte sanitaire de la maladie à COVID 19 et de cohabitation avec les orpailleurs.

Au cours de l'année 2020, le secteur a été confronté aux difficultés suivantes :

- l'inexistence de services subrégionaux ;
- l'insuffisance de ressources humaines par rapport au cadre organique ;
- le non-respect des textes en vigueur par rapport à l'organisation de l'orpaillage ;
- l'insuffisance de couloirs d'exploitation artisanale ;

En terme de perspectives, il est envisagé la cartographie des sites d'orpillage et des carrières de la région ; la vulgarisation du nouveau code minier et son décret d'application ; l'application des textes en matière de gestion de l'orpillage et la création de couloirs d'exploitation artisanale.

OS 3.3.2 : Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur

Pendant l'année 2020, les activités réalisées ont porté sur le suivi 195 Entreprises Industrielles et Unités de Transformation et 06 projets industriels en chantier.

Les activités menées dans ce sens, avaient entre autres pour buts de:

- ✚ s'enquérir du fonctionnement des unités existantes et des conditions de production des différents produits ;
- ✚ s'enquérir des difficultés qui minent leurs fonctionnements et le bon déroulement des campagnes respectives ;
- ✚ .et identifier les nouvelles unités pour suivi.

Le sous-secteur de l'industrie emploie **11,9%** de la population active de la région selon l'EMOP 2021-2020, passage 3.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nombre d'entreprises industrielles et unités de transformation suivies	DRI	Annuelle	193	193	195	211	228	247
Nombre de Projets industriels suivis et réalisés	DRI	Annuelle	10	9	6	6		

Le tableau ci-dessus fait ressortir une évolution régulière du nombre des entreprises suivies. Cette évolution s'explique par la découverte de nouvelles entreprises existantes et la réalisation de certains projets agréés au Code des Investissements et dont a fait l'objet de suivis par la Direction Régionale de l'Industrie.

Par contre malgré les opportunités d'investissement que recèle la région, une baisse régulière du nombre des projets industriels suivis et réalisés, est accusée de 2018 à 2020. Les raisons de cette baisse sont liées sans doute à la crise multidimensionnelle (socio politique, sanitaire etc.) qui sévit au Mali.

Les contraintes suivantes se posent au développement du secteur. Il s'agit de :

- ✚ l'absence d'infrastructures de base (zones industrielles) aménagées ;
- ✚ les coûts élevés et l'insuffisance quantitative et qualitative des facteurs de production (eau, électricité téléphone) ;
- ✚ l'accès difficile au financement,
- ✚ la vétusté des matériels et équipements de production ;
- ✚ l'insuffisance de ressources humaines qualifiées ;
- ✚ l'absence de technologies de transformation adaptées ;
- ✚ l'insuffisance du personnel d'encadrement.

Pour le développement du secteur industriel en général, l'Etat a en perspective le développement des filières l'amélioration de la compétitivité des entreprises sur les marchés national (national, sous régional et international).

La stratégie adoptée en effet, comprend :

-  la promotion de la transformation des produits locaux ;
-  la restructuration et la mise à niveau des entreprises existantes ;
-  la promotion des normes de production.

OS 3.3.3 : Développer les autres secteurs porteurs de croissance

Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, les principales activités menées en 2020 en matière de commerce, concurrence et consommation sont articulées autour des points suivants :

- ❖ le suivi du niveau des prix et stocks des produits de première nécessité sur les marchés (39 points de vente pour 13 marchés) ;
- ❖ la délivrance des titres du commerce extérieur ;
- ❖ les missions de contrôle de qualité, de lutte contre la fraude et les investigations économiques ;
- ❖ l'ouverture des services subrégionaux de Yanfolila et Kolondieba afin de rapprocher l'administration des usagers et de rendre plus efficace la mise en œuvre des missions assignées au service ;
- ❖ le suivi permanent des prix indicatifs plafonds fixés par le Gouvernement. Les produits concernés sont le riz importé brisure 100%, le lait, le sucre importé, le gaz butane, l'huile locale, l'aliment bétail. Dans l'ensemble **675 points de vente** ont été visitées et on fait l'objet d'affichage des prix. Les cas de non-respect constatés ont été réprimés ou avertis

Tableau évolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Période	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nombre de note hebdomadaires élaborés	DRCC	Annuelle	52	52	52	52	52	52
Taux de réalisation des activités relatif à l'émission des titres du commerce extérieur	DRCC		100%	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de réalisation des activités relatif au contrôle de qualité, de lutte contre la fraude et des investigations économiques	DRCC		100%	100%	65,43%	100%	100%	100%

La baisse du niveau de l'indicateur 3 s'expliquerait par les blocages ci-après :

- l'insuffisance d'agents conformément au cadre organique. Aussi, la mise en œuvre des réformes entreprises par le département ces derniers temps nécessitent le recyclage des agents.
- l'instabilité politique, institutionnelle et la dégradation de la situation sanitaire due à la maladie à Coronavirus.

Quant à la baisse du taux d'activités relatif au contrôle de qualité, de lutte contre la fraude et des investigations économiques, elle s'explique aussi en partie par le fait que ce taux a été désagrégé du taux

d'activité global retenu en 2019. Il est cette fois-ci obtenu en faisant le rapport entre les activités réalisées et les activités programmées.

Les difficultés rencontrées sont principalement d'ordre opérationnel. Il s'agit plus précisément de :

- ✚ la faible connaissance des textes de la part des usagers.
- ✚ l'insuffisance de personnel qualifié ;
- ✚ l'insuffisance de moyens financiers et matériels surtout les matériels roulants pour mener à bien les missions de la DRCC.

En perspective, les actions suivantes sont à envisager :

- ✚ la dotation des nouveaux services créés de budget de fonctionnement pour les rendre opérationnels ;
- ✚ la formation et la sensibilisation des usagers ;
- ✚ la poursuite des efforts déjà entrepris en 2020.

Dans le domaine de l'artisanat, les activités réalisées ont concerné : la visite aux entreprises artisanales, la rencontre avec les forgerons et les chaudronniers de Natien pour la réhabilitation du haut fourneau, les préparatifs de la formation en Bogolan, l'état des lieux des entreprises artisanales et la collecte des données statistiques sur la vente des artisans et en fin la tenue des cadres de concertation.

Les difficultés à ce niveau ont pour nom :

- ✚ la rareté des marchés ;
- ✚ le problème de magasins de stockage ;
- ✚ l'insuffisance des matières premières de filature ;
- ✚ l'absence de machine de collage des sachets d'emballage ;
- ✚ -Panneaux électriques et frigos ;
- ✚ le difficile accès au crédit bancaire.

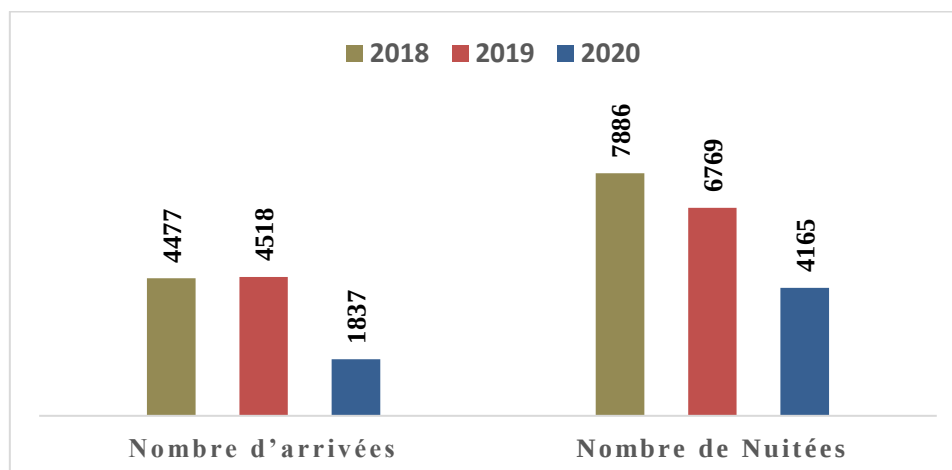
En perspective, le renforcement des capacités des acteurs à travers la formation sur la transformation de la pâte d'arachide ; la recherche de débouchés pour les produits artisanaux.

Le développement du tourisme en 2020 a été réalisé à travers les activités suivantes : l'appui technique à l'organisation de quelques festivals tenus dans la région et a animé des conférences débats ; L'accueil des expatriés maliens en Côte d'Ivoire en vue de leur mise en quarantaine dans certaines structures d'hébergement de la ville de Sikasso, le renforcement des capacités des hôteliers

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nombre d'établissement d'hébergement	DRTH-SIk	An	49	51	57	60	67	72
Nombre de sites touristiques	DRTH-SIk	An	50	57	60	63	67	75
Nombre d'arrivées	DRTH-SIk	An	4477	4518	1837	3560	4890	5759
Nombre de Nuitées	DRTH-SIk	An	7886	6769	4165	5246	5520	6897

Figure 5 : Evolution des nombres d'arrivées et de nuitées de 2018 à 2020



Le nombre de nuitées a fortement baissé de 2019 à 2020 en passant de 6769 à 4165. Cette baisse s'explique par les difficultés rencontrées par les promoteurs des établissements de tourisme, liées à la pandémie de Covid19.

Entre autres difficultés auxquelles le secteur est confronté

- ✚ l'insuffisance d'aménagement et de valorisation des sites et monuments touristiques ;
- ✚ l'inexistence de schéma directeur régional pour le développement du tourisme ;
- ✚ l'insuffisance des structures de formation appropriée dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie ;
- ✚ le faible accès aux crédits pour les investissements touristiques ;

En perspective pour les années à venir, elles se résument comme suit :

- ❖ l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement touristique et Hôtelier (SRATHO) ;
- ❖ l'instauration chaque année de la journée de la rentrée touristique (JRT) de la région ;
- ❖ la formation continue pour le personnel des hôtels, restaurants et agences de voyage ;
- ❖ la promotion du potentiel touristique de la région à travers le renforcement des capacités par la communication, l'éducation et la sensibilisation du monde scolaire, des autorités administratives, politiques, coutumières, des professionnels du tourisme ;
- ❖ le développement de l'écotourisme à travers la mise en place d'une politique régionale de développement du tourisme.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nombre de manifestations artisanales (foires, salons, semaines etc.) organisées	D.R.Artisanat	Annuelle	5	5	03	8		
Nombre d'artisans Encadrés	D.R.Artisanat	Annuelle	57	30	45	95		
Nombre d'artisans ayant participé aux manifestations	D.R.Artisanat	Annuelle	258	415	191	518		
Recettes en millions FCFA	D.R. Artisanat	Annuelle	169, 4	329, 182	144, 437	367, 562		

Le secteur est confronté à beaucoup de difficultés notamment la non application des textes régissant l'artisanat ; le Faible niveau de formation des acteurs de l'artisanat ; la difficulté d'accès au financement et le manque de fond de garantie pour le secteur de l'artisanat.

En perspective, l'accent doit être mis sur :

- le renforcement des capacités humaines, techniques, matérielles et financières des maîtres artisans afin de relever le défi de la concurrence ;
- la formation du personnel de la Direction Régionale de l'Artisanat en statistiques, en traitement de données, montage de projet afin de lui permettre de pouvoir faire des analyses fiables ;
- l'amélioration de la participation aux foires et salons nationaux et internationaux.

Objectif global 3.4. Promouvoir les valeurs et infrastructures culturelles favorables à la création de richesse

OS 3.4.1 : Concevoir, mettre en place et opérationnaliser le référentiel africain de la gouvernance culturelle (ou baromètre de performance culturelle)

OS 3.4.2 : Concevoir et vulgariser la charte nationale du vivre ensemble, de la culture de la paix et de la cohésion social

OS 3.4.3 : Stimuler les marchés intérieurs et extérieurs de la culture pour faire de la consommation des produits et services culturels une source d'emplois et de revenus durables

OS 3.4.4 : Développer les infrastructures susceptibles d'accroître l'attractivité de l'offre des biens et des services de consommation culturelle

Dans le domaine de la culture, l'année a été marquée par les activités suivantes :
Au titre des festivals :

- ✚ le Festival International D'Ici et D'Ailleurs : FESTIA
- ✚ le Festival TEKERETULON
- ✚ le Festival International DIDADI de BOUGOUNI avec comme thème porte sur : « **La place de la culture dans la cohésion sociale : cas du Mali** »
- ✚ le Festival Nangnerki dont le thème était « **le village à la recherche de ses enfants** ».
- ✚ le Festival Théâtre des Réalités
- ✚ la Fête du Gbani tenue du 10 au 12 janvier 2020 à NAKOMO dans la commune rurale de Kadiolo, cercle de KADIOLO ;
- ✚ la Fête du Paysan tenue le samedi 14 Mars 2020 à NIZEREBOUGOU dans la commune rurale de KOUROUMA (cercle de Sikasso) ;
- ✚ le PORI de DOUMANABA qui est une fête traditionnelle qui se tient annuellement pendant l'hivernage

Au titre du domaine du patrimoine culturel, les travaux de réhabilitation de la résidence de l'ex chef de canton (feu Sidiki OUATTARA ont commencé le jeudi 11 juin et ont pris fin le 26 juillet 2020 par les maçons de Djenné

Objectif global 3.5. Développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production

OS 3.5.1 : Développer et améliorer l'efficacité des infrastructures de transport

Au cours de l'année 2020, la Direction régionale de Transports Terrestres et Fluviaux a réalisé les activités suivantes

- ✚ le traitement de 3692 dossiers de cartes transport soit une hausse 13,37 % par rapport à l'année 2019 (3692 contre 4262).
- ✚ l'établissement de 3153 dossiers de cartes grises. Ce chiffre est en hausse de 21,46% par rapport à celui de l'année 2019 (3153 contre 4015).
- ✚ l'établissement de 3154 procès-verbaux de constatations. Ce chiffre est en baisse de 34,21 % par rapport à celui de l'année écoulée (3154 contre 4233).
- ✚ la réception de 177 Véhicules usagés. Ce chiffre est en hausse de 70,62% par rapport à celui de l'année passée (177 contre 52).
- ✚ la réception à titre isolé de 37 véhicules. Ce chiffre est en hausse de 83,78 % par rapport à celui de l'année passée (37 contre 06).
- ✚ l'instruction de 9252 dossiers de permis de conduire. Ce chiffre est en hausse de 6,51 % par rapport à celui de l'année passée (9252 contre 8649).

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Recettes perçues dans la production des documents (en FCFA)	DRTTF	Annuelle	126.249.750	106.823.500	109.346.250			

De l'analyse du tableau des indicateurs, il ressort une hausse de recette de 2,30% par rapport l'année 2019 et une baisse de 13,38 % par rapport à la l'année 2018.

Dans le cadre du programme d'entretien routier 2020, plusieurs routes bitumées ont fait l'objet d'un entretien courant à travers les programmes annuels d'entretien courant des routes et à haute intensité de main d'œuvre(HIMO). Ce programme concerne les routes nationales :

- ❖ RN11 : Sikasso-Koutiala pour un montant de 158 701 200 F CFA TTC ;
- ❖ RN12 : Kintiery-Koutiala-Koury-fr .Burkina Faso pour un Montant de 127 625 000 F CFA CFA TTC ;
- ❖ RN13 : Koutiala-Kouniana pour un montant de 63 270 000 FCFA TTC ;
- ❖ RN7: Famana-Bougouni-Pont Bagoé pour un montant de 268 358 000 FCFA TTC ;
- ❖ RN7: Pont Bagoé-Sikasso-Zégoua) et RN10 (Sikasso-Heremakono) pour un montant de 194 677 252 F CFA TTC ;
- ❖ RN8 : Bougouni-Yanfolila; Voirie de Bougouni et RN28: Accès Selengué pour un montant de 36 241 000 F CFA TTC ;
- ❖ RN9 : Bougouni – Manankoro pour un montant de 45 893 000 F CFA TTC ;

Tous les travaux sont terminés et réceptionnés.

Concernant le programme d'entretien routier à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), plusieurs tronçons ont été entretenus et réceptionnés.

Quant au Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR) Phase II, les travaux ont porté sur deux lots:

- **Lot 1** : Piste Tiendaga-Fakola-Socourani-Togobada-Fre RCI et Bretelle Fakola-Kotla-Dani-Sama-Fre RCI 122 Km : Montant : **2 132 462 099 F CFA TTC** pour un délai d'exécution de **07** mois
- **Lot 2** : Piste Chobougou-Wola-Falani-Sanso 61.05 Km : **871 557 700 F CFA TTC** pour un délai d'exécution de **06 mois**.

Tous ces travaux sont terminés et les réceptions provisoires ont été prononcées.

Egalement des réalisations ont été faites dans le cadre des projets routiers. Il s'agit de :

- la réception provisoire pour la construction et bitumage de la route Zantiébougou-Kolondiéba-Frontière RCI (140km), dans le cadre du Programme d'Aménagement Routier et de Facilitation du Transport sur le Corridor Bamako-Zantiébougou-Boundiali-San Pédro (PR8) ;
- Le Projet de construction d'un échangeur, d'un viaduc et d'aménagement de 10 km de voies urbaines dans la ville de Sikasso ;
- la réception des travaux de construction et de bitumage de la route yanfolila-kalana y compris la construction du pont sur le fleuve ballé ;
- les travaux de construction et de bitumage des bretelles katele-kadiolo-zegoua et aménagement de 4km de voiries urbaines en 02 lots; L'état d'avancement des travaux est de : Lot1 : 76,83% et Lot 2 : 65,70% ;
- les travaux en cours du Projet de construction d'un échangeur, d'un viaduc et d'aménagement de 10 km de voies urbaines dans la ville de Sikasso. Le taux d'avancement global des travaux est **46,56%** pour un délai consommé de **59,51%** ;

Toujours dans ce domaine, les travaux du Projet d'aménagement en 2x2 voies de la traversée de la ville de Sikasso sont en cours d'achèvement.

Des études techniques d'avant-projet détaillé (APD) pour le bitumage des routes ci-après ont été réalisées. Il s'agit de :

- Bougouni-Manankoro-Frontière République de Côte d'IvoireI (130 km) ;
- Kadiana-Fourou-Kadiolo (95Km) et la bretelle Diomaténé-Misséni-Frontière République de Côte d'IvoireI (50 Km);
- Dioïla-Massigui-Koualé-Kébila (160km).

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Route bitumée en km	DRR	Annuelle	1360,5	0	1480,5			
Route en terre aménagée en km	DRR	Annuelle	5957	0	0			

Depuis 2018, le réseau routier de la région n'a pas connu un **grand changement** (entre 2018 et 2020, nous constatons une augmentation de plus de 120 Km de route bitumée).

La réalisation des infrastructures routières est confrontée à des difficultés de mobilisation des financements et à l'insuffisance des ressources financières allouées.

En perspectives, les actions suivantes sont à envisager :

- la poursuite des travaux d'entretien des routes;
- la poursuite des projets des routes Bougouni-Manankoro-Frontière République de Côte d'Ivoire (130 km) ; Kadiana-Fourou-Kadiolo (95Km) et la bretelle Diomaténé-Misséni-Frontière République de Côte d'Ivoire (50 Km); Dioïla-Massigui-Koualé-Kébila (160km) ;
- la réalisation des études pour le bitumage des routes Koutiala-Konséguéla-Konina-Fleuve Baninfing (95 Km) et Béléko-Ména-Kignan-RN11 (137 Km);
- la finalisation des études d'APD du projet de construction de l'Autoroute Bamako-Bougouni-Sikasso-Hérémakono (418 km).

OS 3.5.2 : Répondre aux besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et au moindre coût

En 2020, l'Agence National d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT) a doté les différents communes de la région de Sikasso des équipements photovoltaïque pour servir de source d'énergie électrique pour le matériel informatique de 10 localité qui sont: Koumbia; koury; Mahou (dans le cercle de Yorosso); Nampé (dans le cercle de Koutiala); Fakolo; Dioumatene; Kafouzoula; Kaboul (dans le cercle de Sikasso); Nimbougou ; Kaï; Zegoua Kadiolo; (dans le cercle de Kadiolo) qui est composé de 04 modules solaire de 230wc; 02 batteries de 200Ah, un régulateur de 60A, un convertisseur de 2000w et un disjoncteur de protection de 5A.

Dans le cadre du programme d'urgence gouvernemental la région de Sikasso a reçu 370 lampadaires sur 16 localités qui sont: Doumananba, Deh, Dandersso, Banbougou, Gouéné, Soungouba, Dalabala, kangare, Marina, Koury etc Mahou soit 20 lampadaires par localité, Sikasso 40.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Taux de couverture	DR ENERGIE	Annuelle	37,72					
Taux d'électrification	DR ENERGIE	Annuelle	6,77					
Taux desserte	DR ENERGIE	Annuelle	16,65					

OS 3.5.3 : Promouvoir l'économie numérique

OS 3.5.4 : Accroître la contribution du secteur financier à la croissance économique à travers une meilleure inclusion financière

Objectif global 3.6. Mettre en place et développer un partenariat et une stratégie de financement du développement

OS 3.6.1 : Renforcer la mobilisation de ressources internes et externes

OS 3.6.2 : Mettre en œuvre une stratégie efficace d'endettement public

IV. AXE STRATEGIQUE 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectif global 4.1. Garantir un environnement sain

OS 4.1.1 : Promouvoir une gestion décentralisée et participative des ressources naturelles renouvelables

Les activités menées en 2020 ont concerné les reboisements, le domaine protégé, le domaine classé et l'information-sensibilisation-formation.

Le reboisement a porté sur la production de plants dans les différentes pépinières de la Région pour un total **4.998.449 plants**, toutes espèces confondues. Quant à la plantation, la superficie totale réalisée en 2020 est de **9.366,14 hectares**.

Au niveau du domaine protégé, dans le cadre de l'application de la loi 10-028 du 12 juillet 2010 déterminant les principes de gestion des ressources du domaine forestier national et son décret d'application N°2018-0662/P-RM du 08 Août 2018 portant réglementation de l'exploitation des produits forestiers dans le domaine forestier national, trente-trois (33) Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) de massifs forestiers ont été élaborés et mis en œuvre et dix-sept (17) PAG sont nt en cours d'élaboration dans la région. La superficie totale aménagée est de 31483 ha.

S'agissant des forêts villageoises dites communautaires, elles ont été créées par le Programme de Gestion Durable des Ressources Naturelles (GDRN) financé par la coopération Suisse dans les Cercles de Kadiolo, Koutiala, Sikasso et Yorosso. Elles ont pour objectifs principaux la restauration de la couverture végétale par la protection, et la satisfaction durable des besoins en produits forestiers. Mais la forte pression anthropique a favorisé leur dégradation. En 2020, les superficies sont estimées à 1.859,40 ha.

Concernant le domaine classé, parmi les **vingt-deux (22) Forêts classées et deux (2)** de protection de la région de Sikasso totalisant une superficie de **276.074,58 ha**, seulement deux forêts classées ont fait l'objet de Plan d'aménagement et de gestion. Il s'agit de la forêt classée de Tiendaga dont le PAG approuvé et mis en œuvre, et la forêt classée de Sorodjan pour laquelle le PAG est en cours d'élaboration et est au stade de validation technique.

S'agissant de l'aménagement du domaine faunique, la mise en œuvre du plan d'aménagement des aires protégées du complexe Bougouni-Yanfolila est en cours. L'état de la réserve est bon.

En matière d'information-sensibilisation-formation, les résultats ont porté sur :

- **305** missions de Communication, d'information et de sensibilisation,
- **187** émissions radiophoniques.
- **11** ATEF sont en formation dont 9 ATEF pour le Cycle BTVA et 2 ATEF au CFPF de Tabakoro.

En ce qui concerne la législation-réglementation et Contrôle, **451 missions** de contrôle forestier ont été organisées dans la région en 2020.

En matière de recettes forestières, les recettes brutes totales perçues sont de **908.847.270 FCFA**, sur une prévision de **657.060.000 FCFA**, soit un taux de réalisation de **130,32%**.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Superficies reboisées en ha	DREF	An	11 071	5 941	9 366			
Nombre de plants produits	DREF	An	11 664 034	4 226 710	4 998 449			
Recettes totales brutes perçues en FCFA	DREF		518 822 490	641 507 640	908 847 270			

Les contraintes rencontrées au cours de la réalisation des activités sont les suivantes :

- l'insécurité grandissante dans la région a beaucoup influé sur les activités,
- la diminution de l'appui des partenaires à cause de la maladie COVID 19 et l'insécurité marqués par le non financement des activités de production et de reboisement ainsi que la non prise en compte des activités de reboisement dans les PDESC des Collectivités qui n'accordent que peu d'importances à cette activité ;
- l'insuffisance des moyens financiers pour faire face au suivi régulier des activités ;
- l'occupation des forêts classées par les champs de cultures, les orpailleurs, les transhumants et d'autres par l'urbanisation (forêt classée de Kalana).

Les perspectives se résument comme suit :

- ✓ l'information et la sensibilisation des Collectivités, les gestionnaires des massifs et des populations dans la perspective d'une promotion de la foresterie rurale à travers les plantations de production, la restauration et la mise en œuvre des activités contenues dans les plans d'aménagements, l'enrichissement des forêts classées et l'agroforesterie. En outre, elle orientera les pépiniéristes sur la production de plants d'espèces locales et fruitières.
- ✓ l'intensification de la collaboration avec les autres structures notamment celles du développement rural et de l'environnement, des conseils régionaux, locaux et communaux.
- ✓ l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement des massifs délimités ;
- ✓ le suivi et l'évaluation des activités de reboisement.
- ✓ le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementaux et sociaux issus des EIES impactant les ressources forestières et fauniques se poursuivra.

OS 4.1.2 : Favoriser l'utilisation des technologies innovantes respectueuses de l'environnement

Les résultats obtenus en 2020 ont porté sur :

- la réalisation de 2106 foyers améliorés en banco ;
- la formation des communautés sur les bio-digesteurs et leur importance dans la protection de l'environnement.

- la réalisation de 135 fosses composteurs ;
- la réalisation de 27461 ml de cordons pierreux.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nbre de fosses composteurs	DREF	An	187	424	135			
Cordons pierreux en ml	DREF	An	3743	3 150	27 461			

OS 4.1.3 : Améliorer le cadre de vie des populations

Dans le cadre de la réduction durable de l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement, les activités suivantes ont été réalisées :

- ✚ le déclenchement en ATPC de 105 villages/hameaux/quartiers ;
- ✚ la certification en ATPC de 105 villages/hameaux/quartiers ;
- ✚ la réalisation de 168 cabines de latrines, réhabilitation de 65 cabines de latrines, la réalisation de 89 dispositifs de lave mains et 25 panneaux de visibilité à Bougouni
- ✚ le suivi et la réception provisoire de 40 latrines scolaires à Koutiala (Académie de Koutiala, CAP de Mpèssoba, Zangasso et Koutiala) ;
- ✚ la réalisation de 126 cabines de latrines, réhabilitation de 42 cabines de latrines, la réalisation de 73 dispositifs de lave mains et 33 panneaux de visibilité à Koutiala ;
- ✚ la réalisation de 28 journées de sensibilisation sur les eaux usées et excréta, sur le ramassage des ordures et sur la propreté des canaux d'eau pluviale au niveau des radios et des télévisions ;

En vue d'assurer l'accès des Populations à un Service Durable d'assainissement, la commune urbaine a bénéficié avec la réalisation de l'auto route de 2000ml de collecteur, la réhabilitation de 1000 ml de collecteur, le curage du grand collecteur naturel qui traverse la ville dénommé « kotononi » pour une profondeur de 3m, large de 7mètres et sur une distance de 700 ml, le curage 12 528 ml de caniveaux par les mairies, la communauté et les militaires à Yanfolila sur 26 500 ml prévus. La construction de 1715 latrines sur une prévision de 2300 et la réhabilitation de 326 latrines réhabilitées sur une prévision de 450, la réalisation de 40 latrines VIP par l'Unicef à Koutiala cette année

Dans le cadre de la journée de salubrité à Bougouni et aussi la journée mondiale des toilettes couplée à la certification du village de Nièna, cercle de Sikasso, la région a bénéficié d'équipements avec l'appui financier de l'UNICEF. Aussi des KITS d'assainissement ont été offerts par d'autres ONG comme ACOD NIETASO et Save the children dans certaines localités d'intervention de Save the children (Sikasso), ONG ACOD (Kolondiéba), HELVETAS (Bougouni) dans le cadre de leur programme d'appui en assainissement des collectivités.

Dans le cadre de la réduction des pollutions et nuisances sur l'environnement, les activités de l'année ont concerné :

- ✚ l'analyse de 8 dossiers d'Etude d'Impact Environnemental et Social sur 21 dossiers prévus soit un taux de réalisation de 38,1% ;

- ✚ la délivrance de 13 lettres d’approbation de notices d’Impact sur l’Environnement sur 35 prévues soit 35% de taux de réalisation ;
- ✚ la réalisation de 48 missions de suivis environnementaux sur 90 prévues soit 53,33% de taux de réalisation ;
- ✚ la réalisation de cinq (05) missions de contrôle dans les sociétés minières de Komana, Syama , Wassoul ‘or et Morila SA ;
- ✚ l’émission de 147 avertissements dont **67** traités et les PV établis pour une recette totale de **1 167 500 FCFA**.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nbre de villages déclenchés	DRACPN	Annuelle	1882	1902	2007			
Nbre de villages certifiés	DRACPN	Annuelle	1417	1437	1548			
Nbre de ml de collecteurs réalisés	DRACPN	Annuelle	19558	19788	21 788			
Nbre de ml de caniveaux réalisés	DRACPN	Annuelle	100 712	104 632	109332			
Qté de déchets solides produits	DRACPN	Annuelle	-	663111	663111			
Qté de déchets évacués	DRACPN	Annuelle	6503	273711	397867			
% de ménages disposant de latrines améliorées	DRACPN	Annuelle	-	25,8	4,9			

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités du secteur sont entre autres :

- l’absence de kits d’équipements de contrôle et d’analyse;
- la difficulté de mobilisation des fonds pour conduire la supervision des procédures de l’EIEs ;
- l’insuffisance de moyens logistiques et des ressources humaines;
- l’insuffisance de renforcement de capacité des Agents;
- l’application des textes législatifs, réglementaires et normatifs

Les perspectives envisagées pour les années à venir sont :

- le renforcement des capacités des agents ;
- le renforcement de la collaboration avec les partenaires techniques et financiers ;
- le suivi de la réalisation des ouvrages d’assainissement sous maîtrise d’ouvrage des communes;
- la poursuivre des activités de l’ATPC dans toute la région ;
- le suivi des activités de mise en œuvre du POST FDAL dans tous les villages ;
- la bonne gestion des eaux usées et excréta à travers les campagnes de sensibilisation et d’appui conseil aux collectivités ;
- la poursuivre l’application du décret relatif à l’interdiction des déchets plastiques ;

- le suivi et le contrôle des activités d'exploitation minière sous toutes ses formes.

Objectif global 4.2. Renforcer la résilience au changement climatique

OS 4.2.1 Renforcer les capacités de prévention et de gestion des risques et des catastrophes naturels

OS 4.2.2 : Améliorer la capacité d'adaptation des populations et la résilience des systèmes

V. AXE STRATEGIQUE 5 : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

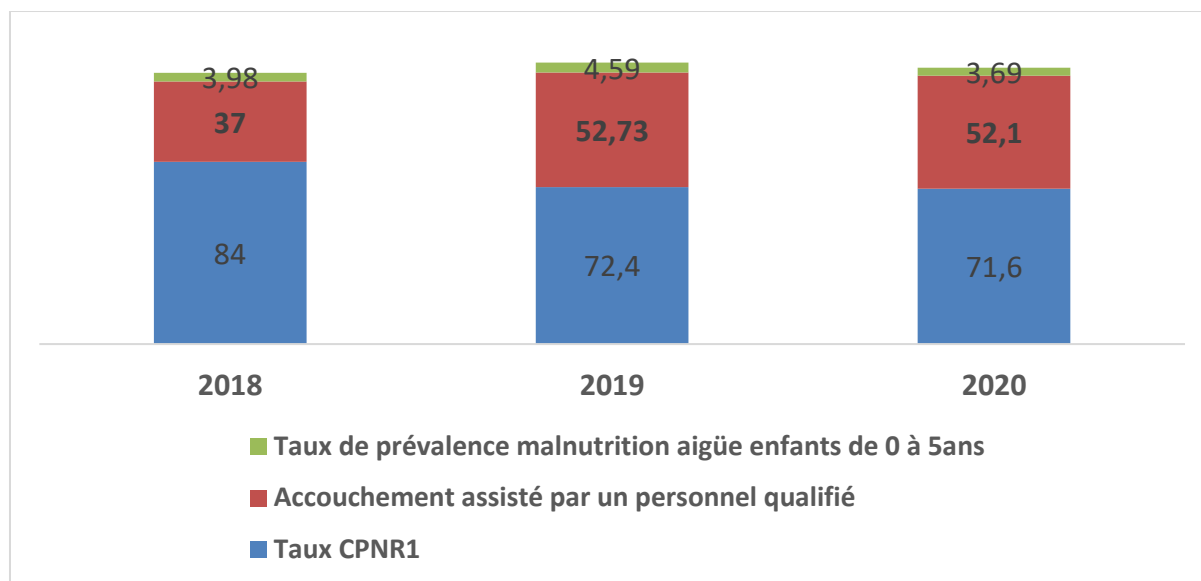
Objectif global 5.1. Contribuer à l'amélioration de l'état de santé et du bien-être de la population malienne en vue d'une accélération de la transition démographique

OS 5.1.1 : Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Taux CPNR1	DRS	Année	84	72,4	71.6	88		
Taux de CPNR4	DRS	Année	40	20,84	18.9	32		
Accouchement assisté	DRS	Année	80	64,91	64.4	82		
Accouchement assisté par un personnel qualifié	DRS	Année	37	52,73	52.1	52		
Taux de césarienne	DRS	Année	3,07	3,32	3.45	4		
Nombre de sites PTME	DRS	Année	144	144	144	120		
Taux de prévalence malnutrition aigüe enfants de 0 à 5ans	DRS	Année	3,98	4,59	3,69	3		

Figure 6 : Evolution des indicateurs



OS 5.1.2 : Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles et non-transmissibles, aux modes de vie et aux conditions de travail et renforcer la lutte contre le VIH –Sida

Pour atteindre cet objectif, cent trois (103) Nouveaux nés et cent vingt-deux (122) femmes enceintes séropositives ont été mis sous traitement Anti Retro Viraux en 2020.

Dans le cadre de la lutte contre la rougeole, 100 % des districts ont notifié au moins 1 cas suspect de rougeole avec prélèvements effectués soit un total de 64 cas notifiés dont 37 positifs. Le nombre de cas confirmés de rougeole en 2020 est inférieur à celui de l'année passée (2019).

La région de Sikasso a enregistré 54 cas suspects de fièvre jaune dont 2 positifs. Tous les districts ont notifié au moins un (1) cas suspect de fièvre jaune avec prélèvement. Des ripostes vaccinales ont été organisées dans les districts sanitaires de Kolondieba, Kadiolo et Yanfolila.

La situation épidémiologique de la méningite a été relativement calme avec un total de 70 cas suspects notifiés dont 11 positifs. Il est à noter que le seuil épidémique n'a été atteint dans aucun district.

La situation épidémiologique de l'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19.

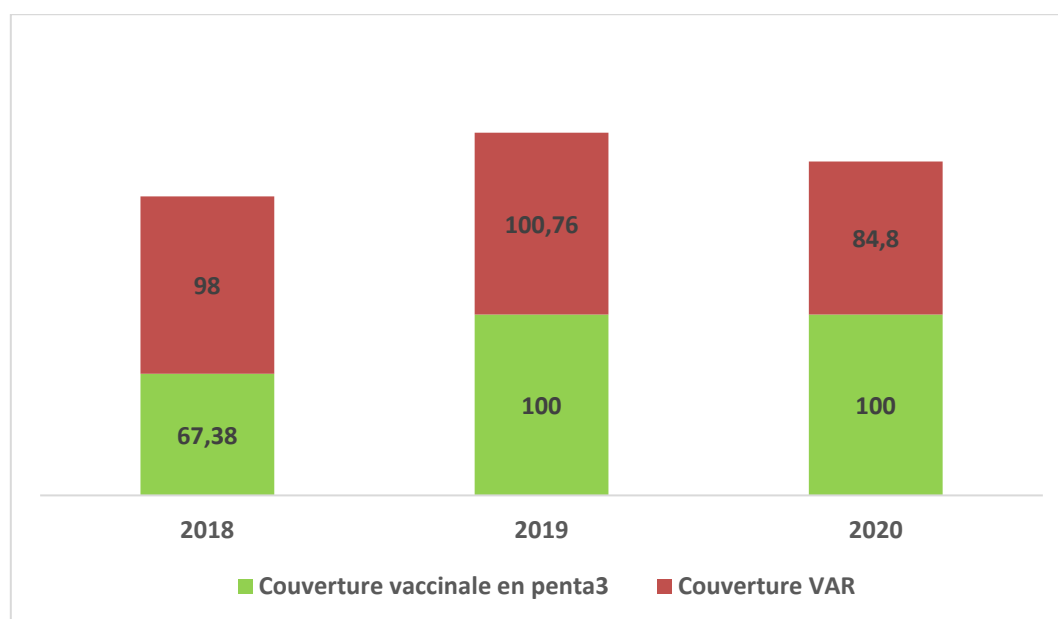
De la 1ère à la 52ème semaine, la Région a enregistré **2 148 cas** suspects dont **173 cas** confirmés et **6 décès**. Tous les districts ont été formés et dotés en intrants de lutte contre la COVID-19 à travers le Ministère de la Santé et du Développement Social et les partenaires techniques et financiers.

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Couverture vaccinale en penta3	DRS	Année	67,38	100	100	80		
Couverture VAR	DRS	Année	98	100,76	84.8	99		

Couverture en MILD enfants de moins d'un an	DRS	Année	90	54,4	72.4	100		
Couverture en MILD femmes enceintes	DRS	Année	83	54,3	70.2	90		
Nombre de femmes testées	DRS	Année	25 215	34 252	51 065	192 050		
Nombre de femmes séropositives	DRS	Année	224	225	183	608		

Figure 7 : Taux de couverture vaccinale



Les résultats obtenus sont satisfaisants, des efforts restent encore à faire par rapport à la mise à disposition de nouveaux agents dans la région, à la mobilisation des ressources financières, à la mise à disposition à temps des ressources pour la mise en œuvre des PO.

OS 5.1.3 : Augmenter l'offre et l'utilisation de services et produits de santé de qualité fournis par des ressources humaines qualifiées et équitablement répartis sur l'ensemble du territoire

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nouveaux contacts par hbts/an	DRS	Année	0,52	0,46	0,40	0,47		
Couverture géographique dans un rayon de 5km :	DRS	Année	58	52	53	54		

Objectif global 5.2. Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel

OS 5.2.1: Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants

Les réalisations phares de l'année 2020 ont été :

- le suivi-évaluation de la formation de 277 jeunes de la quatrième cohorte du programme JIGITUGU de HELVETAS-Mali en zone dans les cercles de Bougouni et Yanfolila ;
- la certification de soixante-quinze (75) jeunes de la troisième cohorte de la composante 5 du projet ACEFOR dans les localités de Sikasso et Mandela ;
- la certification de la validation des acquis de l'expérience (VAE) de 45 Maîtres d'Apprentissage (MA) producteurs de fonio du cercle de Yorosso ;
- l'insertion de trente-quatre (34) jeunes des huit (8) communes du Couloir Economique Transfrontalier Inclusif (CETI).

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nombre de centre ayant bénéficié le suivi de la DREFP	DREFP	Annuelle			06			
Nombre de jeunes certifiés	DREFP	Annuelle			64			
Nombre de MA certifiés pour la validation des Acquis de l'Expérience	DREFP	Annuelle			45			
Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage dans les CePAM et CFP publics	DREFP	Annuelle			99,27%			

Nombre d'emplois formels collectés	DREFP	Annuelle			1490			
Nombre d'emplois informels collectés	DREFP	Annuelle			3114			

La principale difficulté rencontrée a été l'insuffisance de ressources financières pour mener les activités.

En perspectives :

- la diffusion des décrets relatifs aux détails et aux modalités de transfert de compétences en matière de formation professionnelle aux collectivités territoires auprès des collectivités cercles de la région de Sikasso ;
- la sensibilisation auprès des collectivités communes du cercle de Sikasso sur la priorisation du volet formation professionnelle pour l'emploi au moment de l'élaboration de leur PDSEC ;
- la poursuite de la collecte des données sur les emplois informels créés au niveau de la région ;
- la redynamisation de la synergie d'actions entre les structures régionales de l'emploi et de la formation professionnelle.

OS 5.2.2 : Promouvoir un accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous

Tableau : Evolution des indicateurs du 1^{er} Cycle

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
TBS Garçon	Rapports annuels AE	Annuelle	82,93	74,99	80,99			
TBS Fille	Rapports annuels AE	Annuelle	70,07	61,20	70,78			
TBS TOTAL	Rapports annuels AE	Annuelle	68,24	58,49	75,02			
Ratio élève/maître	Rapports annuels AE	Annuelle	41	38	35			
Ratio élève/salle de classe	Rapports annuels AE	Annuelle	41	42	42			

Tableau : Evolution des indicateurs du Second Cycle

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
TBS Garçon	Rapports annuels AE	Annuelle	52,59	45,04	48,79			
TBS Fille	Rapports annuels AE	Annuelle	42,12	37,92	41,31			
TBS TOTAL	Rapports annuels AE	Annuelle	45,92	43,67	45,02			
Ratio élève/maître	Rapports annuels AE	Annuelle	25	26	26			
Ratio élève/salle de classe	Rapports annuels AE	Annuelle	49	56	49			

OS 5.2.3 : Renforcer la qualité de la gestion du système éducatif et de ses ressources

Objectif global 5.3 : Assurer l'accès universel aux services de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement à l'horizon 2030

OS 5.3.1 : Satisfaire durablement les besoins en eau potable, en quantité et en qualité, d'une population en croissance et d'une économie en développement

OS 5.3.2 : Satisfaire les besoins réels en assainissement tant en quantité qu'en qualité des populations par leur implication significative en veillant à l'équité inter et intra régionale

OS 5.3.3 : Améliorer la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement

Objectif global 5.4. Créer les conditions de réalisation de l'autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

OS 5.4.1 : Renforcer la participation des femmes et des jeunes dans les activités socioéconomiques.

Dans le cadre du Fonds d'Appui à l'Automation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (FAFE), les actions suivantes ont menées. Il s'agit de :

- ✚ dotation de quatre (04) Associations et une coopérative des femmes en kits et en équipements pour la fabrication de savon ;
- ✚ dotation d'une (1) Association de femmes gargotières du cercle de Kadiolo en kits et en équipement pour la restauration ;
- ✚ dotation de d'une (1) Association de femmes de Yorosso et trois (3) sociétés coopératives de femme de Sikasso en kits et en équipement de maraichage ;
- ✚ dotation de 02 Associations de femmes en kits et en équipement d'assainissement.

Certaines ONG intervenant dans la région ont également fait des appuis dans ce domaine. Entre autres il s'agit de :

- ✚ appui/accompagnement post financement des jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets d'activités économiques ;
- ✚ Financement de 4 jeunes femmes diplômées pour un montant cumulé de 7 000 000 F CFA dans les domaine de la transformation agroalimentaire, de l'aviculture et de la restauration ;
- ✚ 48 groupements de femmes ont soumis leurs demandes auprès des caisses partenaires pour un montant total de 61 982 000 FCFA ;
- ✚ dotation des 40 femmes déplacées et leurs hôtes en embouche ovine dans la commune urbaine de Sikasso ;
- ✚ dotation de deux associations du cercle de Koutiala en bovins et ovins ;
- ✚ 30 groupements ont bénéficiés de fonds pour mettre en place des AGR et MuSo ;
- ✚ formation de 60 femmes responsables de coopératives en gestion coopérative sur l'Acte uniforme de l'OHADA et le diagnostic dans 4 communes ;
- ✚ formation de 718 femmes sur le Leadership féminin et au programme des talents ;

- ✚ formation de 662 femmes sur autonomisation sur le plan économique, un meilleur accès et un meilleur contrôle des ressources et opportunités économiques pour les femmes.

OS 5.4.2 : Assurer à l'enfant, à la femme et à la famille la pleine jouissance de leurs droits

Tableau : Evolution des indicateurs

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Elus	DREFP	Annuelle	-	577	529	-	-	-
Directrices/ chef Service local	DREFP	Annuelle	-	11	14	-	-	-
Responsables Projet / programmes	DREFP	Annuelle	-	4	5	-	-	-

OS 5.4.3 : Renforcer le système de protection de l'enfant contre la violence, l'abus, l'exploitation et la négligence

Objectif global 5.5. Mieux gérer la croissance démographique et la migration afin qu'elles contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement durable du pays

OS 5.5.1 : Intégrer la problématique démographique dans la conduite des politiques, stratégies, programmes et projets de développement pour la capture du dividende démographique

OS 5.5.2 : Mobiliser et valoriser les apports des diasporas pour réduire la pauvreté et soutenir le développement

OS 5.5.3 : Mettre en place un système de gestion approprié des questions migratoires

Objectif global 5.6. Mieux encadrer l'urbanisation pour en faire un facteur moteur de la croissance économique et du développement

OS 5.6.1 : Accroître la qualité de vie dans les villes et saisir cette opportunité pour créer des emplois

Concernant cet objectif spécifique, les activités suivantes ont été réalisées par l'Agence de l'Institut Géographique du Mali de Sikasso a procédé :

- ✚ à l'état des lieux du Gouvernorat de Sikasso;
- ✚ au balisage de la décharge finale de Sikasso au profit de la Mairie Urbaine de Sikasso;
- ✚ au levé d'études des parcelles n° 8 c, 8 d, 8 f et 8 g sises à l'Ex Aéroport de Sikasso au profit du Conseil de Cercle de Sikasso;
- ✚ à la reconstitution des bornes du titre foncier n° 3495 du Cercle de Sikasso sis à Hèrèmakono au profit des Entrepôts Maliens au Ghana (EMAGHA);
- ✚ à l'exécution d'une expertise (identification de parcelle) à Koutiala sur l'affaire Ibrahim BERTHE contre Ibrahim DIARRA au compte de la Cour d'Appel de Bamako;
- ✚ à l'état des lieux du titre foncier n° 545 du Cercle de Sikasso sis au côté Ouest Hamdallaye de la ville de Sikasso au profit du Tribunal de Grande Instance de Sikasso ;
- ✚ à l'exécution d'une expertise (délimitation d'une parcelle de terrain) à Diassadéni, Commune Rurale de Pimperna, Cercle de Sikasso au profit de Monsieur Boubacar SOGODOGO suivant l'ordonnance n° 026TGI SIK/2020 du 23 Juillet 2020 du Président du Tribunal de Grande Instance de Sikasso;
- ✚ à la reconstitution du titre foncier n° 215 du Cercle de Bougouni sis à Bougouni;
- ✚ à la délimitation d'une parcelle sise dans la Zone des bureaux de l'Ex Aéroport de Sikasso;
- ✚ à l'état des lieux du titre foncier n° 736 Cercle de Sikasso sis à Bougoula-Hameau;

- ✚ à la délimitation du Centre II de l'ASACO I sis à Sanoubougou I, dans la commune Urbaine de Sikasso;
- ✚ à la reconstitution des bornes du titre foncier n° 5899 du Cercle de Sikasso sis à Mamassoni Ouest, Commune Urbaine de Sikasso au profit de Sékou YATTASSEYE promoteur de la Société Immobilière SO.I.YAF-Sarl;
- ✚ à la délimitation de la parcelle n° XXI 2 sise à Sanoubougou I en Commune Urbaine de Sikasso;
- ✚ la reconstitution des bornes du titre foncier n° 3093 du Cercle de Sikasso sis à l'Ex Aéroport de Sikasso au profit du Groupe d'Entreprises de Construction Immobilière (GECI);
- ✚ à l'état des lieux des parcelles n° B 7 et B 8 du Titre Foncier n°2866 du Cercle de Sikasso au profit de Monsieur Aliou DICKO;
- ✚ à la reconstitution des bornes du titre foncier n° 963 du Cercle de Sikasso sis à Bougoula Hameau au profit de Monsieur Boubacar BAGAYOKO.

Dans le cadre de la mise en application des Eléments de la Politique Nationale en Matière d'Urbanisme, de Construction et d'Habitat, La Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat de Sikasso a réalisé les activités suivantes :

- ✚ l'établissement de plans et devis pour les travaux de construction de bureaux pour abriter des services dans la région de Sikasso ;
- ✚ la supervision, le suivi et le contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des locaux de certaines structures ;
- ✚ l'établissement d'expertise immobilière ;
- ✚ l'établissement de loyer plafond ;
- ✚ le contrôle des chantiers à travers les activités de brigade de contrôlé des servitudes et des constructions
- ✚ la certification de plans et dossiers (20 dossiers d'école ont bénéficié d'un accord de principe en vue de leur création et 01 dossier d'école a bénéficié d'un accord de principe en vue de son ouverture) ;
- ✚ le suivi des schémas directeurs d'urbanise.

OS 5.6.2 : Favoriser l'accès à un habitat décent et faire du développement urbain une source d'innovation

Objectif global 5.7. Promouvoir la protection sociale pour prévenir la vulnérabilité et l'exclusion sociale

OS 5.7.1 : Etendre la protection sociale à tous

Dans le cadre de l'accompagnement de l'ANAM pour la mise en œuvre de la couverture maladie universelle: accès des indigents au Régime d'Assistance Médicale (RAMED) :

- ✚ les opérations d'identification et d'immatriculation des indigents se sont poursuivies dans la région de Sikasso en 2020. Ainsi, 1255 personnes indigentes ont bénéficié de prise en charge en 2020 ;
- ✚ 398 nouvelles personnes indigentes ont été immatriculées au RAMED,
- ✚ 1141 personnes en situation de précarité (indigentes/très pauvres) ont bénéficié de la prise en charge de RAMED
- ✚ 167 personnes en situation difficile ont été enregistrées et soutenues psychologiquement dans le Cercle de Yorosso.
- ✚ la participation des femmes à la gestion des ASACO : sur les **263 ASACO** dans la région en 2020, **112** ont 30% de femmes dans les organes de gestions, soit 43%.

Dans le cadre de l’harmonisation des sociétés coopératives à l’Acte Uniforme l’OHADA relative aux droits des sociétés coopératives, la région en 2020 a immatriculé **3214** sociétés coopératives simplifiées et avec conseil d’administration. Ces sociétés coopératives œuvrent principalement dans les domaines d’activités suivants : l’agriculture, l’élevage, la pisciculture, etc.

La couverture des ménages démunis par le programme de filets sociaux (monétaires et non monétaires) : en 2020, 3497 personnes ont bénéficié de transferts monétaires et 895 ont bénéficié de transferts non monétaires respectivement pour un montant **de 176 250 000 F CFA et 6 462 524 F CFA**. Les transferts monétaires ont été effectués à travers le **Programme Jigisemejiri** dans la région.

La région a continué d’enregistrer des déplacés internes en provenance du centre du pays. En 2020, la région a enregistré **6584** personnes déplacées internes (PDI) répartis entre 1625 hommes et 2371 femmes qui ont bénéficié d’appuis multiformes (des vivres et non vivres; transferts monétaires à certains ménages, la prise en charge médicale à travers RAMED).

Les activités de mobilisation sociale ont été marquées par la prévention et la riposte contre la COVID 19 et les campagnes de masse

Tableau : Evolutions des indicateurs :

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de Référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nombre de bénéficiaires des mutuelles de santé	DRDSES	Annuelle	56 828	55 261	62608	69 798	340 282	ND
Population couverte par les mutuelles de santé	DRDSES	Annuelle	2,06	1,95	2,10	4,24	11,05	ND
Nombre de bénéficiaires de mutuelles servis (ayant bénéficié de consultation)	DRDSES	Annuelle	21 992	23 812	16768	30 061	71 122	ND
Bénéficiaire de RAMED servi (ayant bénéficié de consultation)	DRDSES	Annuelle	6 734	10 294	2 325	19 850	29 598	ND
Bénéficiaire de l'AMO servi (ayant bénéficié de consultation)	DRDSES	Annuelle	115268	144 416	150 096	183 443	204 510	ND
Nombre de sociétés coopératives immatriculées conformément l'acte uniformes OHADA	DRDSES	Annuelle	3 136	3 759	3 214	3 958	4 517	ND
Personnes en détresse,	DRDSES	Annuelle	762	152	2 304	1 679	1 127	ND

déplacées enregistrées								
Personnes en détresse, déplacées suivies	DRDSES	Annuelle	732	152	1 664	1 360	1 127	ND
Cotisations en F CFA	CMSS	Annuelle	2 842 852 848	4 835 223 857	6 583 737 924			
Dépenses en F CFA	CMSS	Annuelle	8 845 761 190	9 752 003 241	9 907 413 151			

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités sont principalement

- le faible taux de couverture de la population par les mutuelles de santé ;
- le non-paiement de la contribution des collectivités pour le financement du RAMED ;
- le retard dans la régularisation des anciennes sociétés coopératives conformément à l'acte uniforme OHADA relatif aux droits des sociétés coopératives ;
- l'affluence de personnes déplacées internes dans la région en provenance du centre du pays,

En perspective, l'accent doit être mis sur :

- la poursuite de l'immatriculation des sociétés coopératives conformément à l'acte uniforme de l'OHADA ;
- la poursuite du cofinancement des mutuelles de santé (subvention aux mutuelles de santé) ;
- le renforcement de la gouvernance des ASACO, des mutuelles et des sociétés coopératives ;
- le renforcement des activités de suivi des mutuelles, ASACO et sociétés coopératives ;
- le paiement mobile des pensions ;
- la délocalisation sur place du paiement des prestataires AMO.

OS 5.7.2 : Etendre la solidarité et lutter contre l'exclusion sociale

Dans le cadre de la solidarité et lutte contre l'exclusion, il faut noter que 7 476 personnes sinistrées ont bénéficié de vivres et de non vivres. Il s'agissait des personnes déplacées internes (99 personnes) et des ménages victimes d'inondations.

Il y a entre autres :

- ✚ l'organisation d'une journée de consultation gratuite pour le dépistage du cancer du col de l'utérus et de sein,
- ✚ la promotion des personnes âgées : 1000 personnes âgées ont bénéficié de consultations ophtalmologiques gratuites sur lesquelles 115 ont été opérées (financement Orange Mali, programme national de lutte contre la cécité en collaboration avec le bureau national des personnes des personnes âgées et l'accompagnement du Ministère de la santé).
- ✚ l'appui en vivres et non vivres à 99 personnes déplacées internes ;
- ✚ Appui en vivres et non vivres à 886 ménages victimes d'inondations pour 7 377 personnes sinistrées.

En matière de Lutte contre l'exclusion et l'assistance aux populations vulnérables

- ✚ Une (1) personne en situation de handicap a bénéficié d'un appareillage dans le cercle de Sikasso,
- ✚ 05 pupilles de la République ont bénéficié des kits scolaires et jouets offert par l'ONAPUMA
- ✚ 613 organisations ont bénéficié d'AGR en 2020. Ces AGR dans la région ont été essentiellement financées par le Programme "JIGISEMEJIRI», SAVE THE CHILDREN, WORD VISION et les caisses de microfinance (BENSO à Yanfolila) ;
- ✚ 1145 sur 1772 demandes des personnes âgées ont été satisfaites en 2020.
- ✚ sur les 1948 femmes démunies seules chargées de famille enregistrées, 63% ont été suivies.
- ✚ sur 16174 personnes démunies enregistrées, 8432 personnes démunies ont été prise en charge médicalement en 2020. Ces prises en charge étaient des paiements de frais de consultation, Prise en charge de l'acte et achat de médicaments.

Tableau : Evolutions des indicateurs :

Intitulé de l'indicateur	Source	Périodicité	Réalizations			Cibles		
			Valeur de Référence 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023
Nombre de personnes démunies prise en charge	DRDSES	Annuelle	4 548	9 483	8 432	11 119	7 443	ND
Nombre de femmes démunies seules chargées de famille enregistrées	DRDSES	Annuelle	3 119	1 775	1 140	3 551	1 250	ND
Nombre de Femmes démunies seules chargées de famille ayant bénéficié d'AGR	DRDSES	Annuelle	41	285	67	317	328	ND
Nombre de personnes âgées enregistrées	DRDSES	Annuelle	3 358	1 908	1 558	3 720	2 760	ND
Personnes âgées pris en charge médicalement	DRDSES	Annuelle	2 469	916	495	2 060	1 145	ND
Nombre d'AGR financées	DRDSES	Annuelle	155	1 782	613	583	296	ND
Nombre d'AGR financées suivies	DRDSES	Annuelle	113	830	601	709	294	ND
Personnes handicapées enregistrées	DRDSES	Annuelle	1 959	3 575	615	709	1 610	ND
Demande d'appareillage enregistrée	DRDSES	Annuelle	170	208	97	319	225	ND
Personnes handicapées appareillées	DRDSES	Annuelle	39	10	06	108	145	ND
Total d'ASACO dans la région	DRDSES	Annuelle	260	263	267	270	293	ND
Total d'ASACO fonctionnelles dans la région	DRDSES	Annuelle	245	250	263	265	290	ND
ASACO présidées par des femmes	DRDSES	Annuelle	03	04	04	15	20	ND
ASACO ayant signé la Convention d'Assistance Mutuelle (CAM) avec les communes	DRDSES	Annuelle	185	151	219	193	283	ND
Personnel employé par les ASACO	DRDSES	Annuelle	651	479	714	554	576	ND

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités sont principalement :

- l'absence de stock d'urgence prépositionné : cela pose les difficultés d'appui aux victimes de catastrophes naturelles (Inondation, incendie, etc.) ;
- l'insuffisance dans la gouvernance des organisations (ASACO, Mutuelles de santé, Sociétés coopératives) ;
- le retard dans l'opérationnalisation de la CAM (faible taux de fonctionnalité des comités paritaires) ;
- la faible utilisation des services de santé par la population ;
- le faible taux de mobilisation de la quote-part de la caisse de solidarité de la référence évacuation ;
- la faible implication des collectivités (mairies) dans la gestion de la santé communautaire.

Perspectives

- la poursuite de l'enrôlement des indigents au RAMED;
- la formation des agents chargés de la mise en œuvre du Registre Social Unifié (RSU) ;

- le renforcement des capacités du service (personnel qualifié, matériel et équipement bureautique) pour l'opérationnalisation du RSU ;
- la mobilisation sociale en faveur de la promotion des groupes-cibles,

Objectif global 5.8. Développer les activités physiques et sportives au Mali

OS 5.8.1 : Promouvoir la gouvernance administrative, organisationnelle des structures et renforcer le cadre juridique et réglementaire

OS 5.8.2 : Assurer le développement des infrastructures, des disciplines sportives et accroître les compétences des ressources humaines

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre du CREDD a été impacté dans la région par les effets de la maladie à Covid -19 qui ont fortement affecté les activités socioéconomiques notamment l'industrie touristique et hôtelière

La baisse de la production cotonnière

L'amélioration des finances publique notamment les recettes fiscales malgré l'insécurité grandissante dans certains Cercles de la Région empêchant l'accès des agents des Impôts à certaines zones

L'arrivée massive des déplacés internes en provenance du centre du pays qui ont besoin d'assistance et une prise en charge rapide.

Dans le domaine de la santé, les résultats obtenus sont satisfaisants, des efforts restent encore à faire par rapport à la mise à disposition de nouveaux agents dans la région, à la mobilisation des ressources financières, à la mise à disposition à temps des ressources pour la mise en œuvre des PO.

La mise à jour des résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé effectuée sur la situation alimentaire et nutritionnelle a identifié dans la région de Sikasso, une population de 405 865 personnes sont en phase 2 sous-stress soit un taux de (11,00%) et celle en insécurité alimentaire est de 3 075 individus soit un taux de (0,08%) pendant la situation courante (Octobre-Décembre 2020) sur une population totale de 3 840 877 individus dans la Région,

En situation projetée (juin, juillet et août 2021) la population sous-stress serait de 467 569 individus (12%) et celle en insécurité alimentaire (phase 3) serait de 64 187 individus (1,67%) sur une population totale de 3 840 877 personnes (source SAP).

L'indice de pauvreté de la région de Sikasso a baissé passant de 70, 2% en 2020 à 71,9 % en 2019, soit une baisse de 1,7%.

Des difficultés ont été relevées lors de l'élaboration de ce document entre autres : le délai trop court pour la collecte des informations, l'insuffisance de données à cause des effets du COVID qui ont impacté négativement les activités des structures régionales.

Pour pallier les difficultés soulevées dans ce rapport, quelques recommandations sont ci-dessous formulées :

Recommandations	Responsables/Acteurs	Périodes
la désignation et la formation d'un point focal CREDD au niveau de chaque structure technique	- Gouverneur - Chefs Services Techniques - CT/CSLP	Au plus tard fin décembre 2021
le renforcement des capacités des élus des Collectivités Territoriales sur l'importance de la prise en compte des ODD dans les outils de planification;	- CT/CSLP - Présidents des Organes des CT - DRPSIAP/ADR	En 2021
L'accélération du transfert des ressources de l'Etat aux collectivités	ETAT	Permanent
L'amélioration du financement des sessions des CROCSAD, CLOCSAD et CCOCSAD dans le budget régional	ETAT	2022
La mise à disposition des fonds pour la tenue des sessions des CROCSAD, CLOCSAD et CCOCSAD	Gouverneur	A partir de 2022
le renforcement de la coopération transfrontalière	ETAT CT PTF	Permanent
la responsabilisation de la jeunesse par rapport au dividende démographique ;	Tous les services	Permanent
l'amélioration de la couverture des réseaux d'infrastructures et des équipements	ETAT PARTENAIRES	Permanent
le soutien et l'accompagnement des secteurs les plus touchés par le Covid-19 et l'insécurité.	ETAT PTF	Immédiat